

Le Maroc tient enfin son nouveau modèle de développement

P6

Le tourisme national agonise

L'appel au secours des opérateurs

P9



Nadia Fettah Alaoui, la voix inaudible du tourisme.

le Canard Libéré



Journal satirique marocain paraissant le vendredi

Quinzième année N°651 vendredi 28 mai 2021 - 8 DH - Directeur de la publication Abdellah Chankou

Le PJD en dehors du consensus politique autour du cannabis médical

Les islamistes malades de leur idéologie...



Habib El Malki.

Voyage au bout d'une drôle de mission parlementaire à l'OFPPT

Ces députés qui encouragent le tourisme domestique...

P8



Saaeddine Al Othmani.

Récemment légalisé par le Maroc, le cannabis médical représente un immense espoir pour de nombreux malades dont les douleurs résistent, par exemple, aux médicaments classiques comme les antalgiques.

P7

L'entretien - à peine fictif, de la semaine

Saaeddine Al Othmani



Je suis déjà un homme du passé...

P11

TOURISME NATIONAL, NON-ASSISTANCE À SECTEUR EN DANGER DE MORT

JE N'AI PAS DE CALENDRIER DE REPRISE À TE COMMUNIQUER

DANS CE CAS, DONNE-MOI JUSTE LA DATE DE MON DÉCÈS...



ZAG

Conséquences du dragage marin

P6



Déconfiné de Canard

Côté

BASSE-COUR

Le vaccin chinois non reconnu par l'UE!

P3

Le bitcoin dévisse grave

Confus DE CANARD

Deux royaumes condamnés à s'entendre

P2



Confus de Canard



Deux royaumes condamnés à s'entendre



Abdellah Chankou

Sans conteste, le grand gagnant actuel de la crise ouverte entre le Maroc et l'Espagne est l'Algérie. Le meilleur ennemi du Royaume a réussi en fourguant à Madrid pour soins médicaux un sinistre personnage vieillissant et néanmoins encombrant nommé Brahim Ghali à dynamiser la relation privilégiée entre deux grands Royaumes très proches, en proie depuis quelques semaines à une escalade diplomatique sans précédent. Devant un tel déchirement politico-médiatique sur fond d'accusations réciproques, les pontes du régime gérontocrate illégitime d'Alger ne formulent in petto qu'un dernier espoir. Que cette crise fâcheuse, du pain bénit pour un système honni et vomé par son propre peuple, contribue au renforcement de l'axe Alger-Madrid, qui ne peut se faire à l'évidence qu'au détriment des intérêts bien compris du Maroc et de l'Espagne. Ce qui est contraire à la dynamique du partenariat multiforme liant les deux voisins, appelés à dépassionner le débat pour sortir par le haut des aléas d'une actualité malheureuse qui commence à dérailler. Car ce qui rapproche les deux royaumes, une communauté de destin exceptionnelle, fondée sur des liens de voisinage, une histoire partagée et un partenariat stratégique de premier plan, est plus important que les contentieux qui les divise. Et qu'il va falloir évidemment bien aplanir en mobilisant de part et d'autre, dès le désamorçage de la crise,

Ce serait dommage de tomber dans le sordide piège de l'Algésario et prendre le risque de sacrifier une relation bien ancrée dans un destin partagé sur l'autel d'un événement factuel imposé par les forces du mal, de la régression et de la division.

une intelligence politique nouvelle à la hauteur de l'avenir commun et des multiples opportunités qu'il recèle. Ce serait en effet dommage de tomber dans le sordide piège de l'Algésario et prendre le risque de sacrifier une relation bien ancrée dans un destin partagé sur l'autel d'un événement factuel imposé par les forces du mal, de la régression et de la division. Cela dit, le gouvernement de Pedro Sanchez, issu du PSOE historiquement ami du Maroc, a sans nul doute attenté quelque part à cet esprit des relations de bon voisinage et à l'amitié entre les deux pays en accueillant dans le dos du Maroc sous une fausse identité de surcroît Brahim Ghali, le chef du Polisario, une entité chimérique en guerre contre le Maroc. Un geste que les autorités marocaines ont vécu à raison comme une trahison venant de la part d'un État ami qui était censé au moins l'informer au préalable de son entreprise pour le moins indélicat au lieu de le laisser découvrir le pot-aux-roses- par ses « performants » services secrets. Pris en défaut, Madrid s'est aussitôt abrité derrière des considéra-

tions «humanitaires» qui n'ont nullement convaincu son partenaire pour justifier son acceptation de soigner sur son sol un criminel de guerre poursuivi en Espagne pour des crimes de guerre et bien d'autres délits. La diplomatie marocaine a marqué le coup en exprimant suffisamment son désapprobation totale de ce qu'il a ressenti comme un coup de poignard dans le dos. Fallait-il pour autant aller jusqu'à favoriser, en guise de réponse du berger à la bergère, un déferlement sans précédent de migrants sur Sebta, à la faveur d'un relâchement manifeste des contrôles frontaliers côté marocain ? Avec le recul, il apparaît que le Maroc a été mal inspiré sur cette affaire qui s'est retournée contre lui après le retentissement médiatique monstre qu'elle a provoqué en Espagne et en Europe, et le concert des critiques de Madrid et de Bruxelles qui l'a accompagnée. Le ministre des Affaires étrangères Nasser Bourita a beau plaider lors de sa conférence de presse du jeudi 20 mai le coup « de fatigue dans les rangs de la police marocaine après les festivités de fin de ramadan », il n'a pas convaincu grand monde y compris en interne où les images dévalorisantes de l'afflux migratoire vers Sebta ont choqué plus d'un. Le propos de ce haut diplomate brillant et chevronné ressemblait en fait à une tentative de rattraper le coup pour ramener le curseur sur l'origine de la crise que l'épisode sebtoui a, il faut le reconnaître, sérieusement escamotée. Un épisode où le Maroc a laissé des plumes et perdu la bataille de l'image et qui soulève une grande question et non des moindres. Devenue certes plus proactive que par le passé, la diplomatie nationale était-elle incapable de défendre les intérêts supérieurs et non-négociables de la nation sans que cela ne porte atteinte à son image ? C'est ce qui s'est produit malheureusement. Relayées par les télévisions occidentales et arabes, les séquences de cette grande évasion, ressentie comme une invasion en Espagne, ont montré au grand jour une réalité peu reluisante. Celle de l'ampleur de la détresse sociale et le chômage qui frappent une bonne partie de la population marocaine qui attend la moindre petite occasion pour fuir son pays. L'Espagne ayant refoulé la majorité des migrants entrés clandestinement à Sebta et Mélilia, se pose dès lors la question du bénéfice politico-diplomatique de l'action bourrinière. Tout ça pour ça ? Ce qui n'enlève rien au fond du problème qui reste entier. La sale affaire du criminel de guerre Ghali qui a plus que jamais valeur test pour les autorités espagnoles. Le gouvernement Sanchez est tenu de la régler dans le sens qui préserve la relation maroco-espagnole déjà assez détériorée par ce scandale en l'empêchant d'atteindre un point de non-retour. La seule issue possible est que ce sinistre personnage, une fois en état de comparaître devant ses juges, réponde de ses actes abominables. Toute autre démarche, une tentative de son exfiltration par exemple, ne ferait, comme a prévenu l'ambassadrice du Maroc à Madrid, qu'aggraver la crise... La balle est dans le camp de Madrid. ●



Côté BASSE-COUR



Le vaccin chinois non reconnu par l'UE!

Si vous avez été vacciné chinois (Sinopharm ou Sinovac), le premier vaccin étant largement utilisé au Maroc, vous risquez en tant que voyageur hors de la zone euro de se voir interdire l'accès aux pays de l'UE. Ainsi en ont décidé sur le papier les représentants des 27 États membres de l'Union européenne (UE). Ces derniers ont approuvé, mercredi 19 mai, une proposition de la Commission européenne visant à permettre l'entrée dans l'UE pour des raisons non essentielles et sans quarantaine aux voyageurs de pays tiers ayant reçu la vaccination complète anti-Covid reconnue à l'échelle européenne. Il s'agit des vaccins Pfizer, Moderna, AstraZeneca et Johnson & Johnson. L'exécutif européen, qui veut ainsi relancer le secteur touristique qui a énormément souffert de la pandémie, s'est félicité de ce feu vert, intervenu deux semaines et demie après sa proposition qui n'est toutefois pas



contraignante d'application pour les États membres. En vertu de la recommandation de la Commission, le Conseil de l'UE va également étendre la liste de pays tiers connaissant une bonne situation épidémiologique, et depuis lesquels les voyageurs seront autorisés selon les nouveaux critères convenus.

Les représentants des États membres ont accepté d'assouplir le critère du taux d'incidence du virus pris en compte pour élaborer cette liste. Le taux est relevé de 25 à 75 cas (pour 100.000 habitants sur les 14 derniers jours). ●

L'ex-ministre de la défense espagnol plaide la cause du Maroc



José Bono Martínez.

L'ancien ministre espagnol de la Défense (1er avril 2008 - 13 décembre 2011) sous le premier gouvernement de Zapatero et responsable des services de renseignements, José Bono, a mis en exergue le rôle fondamental du Maroc dans la lutte menée par son pays contre les réseaux terroristes radicaux. « En tant qu'ancien ministre de la défense et ancien chef des services de renseignements, je tiens à

vous assurer que grâce au Royaume du Maroc, l'Espagne a pu arrêter de nombreux terroristes radicaux et grâce au Maroc nous avons pu éviter des attentats meurtriers », a souligné M. Bono qui était l'invité, dimanche soir, d'une émission sur la chaîne espagnole « La Sexta ».

Ignorer les efforts déployés par le Maroc en faveur de l'Espagne est un « suicide », a fait observer M. Bono, également ancien président du Congrès des députés (Congreso de los Diputados), tout en mettant en garde contre toute attitude portant atteinte aux relations bilatérales. Dans ce sens, il a fustigé les positions de certains milieux en Espagne qui profitent de la situation actuelle pour attaquer le Royaume. « Certains milieux en Espagne veulent que le Maroc soit toujours un adversaire et que nous le traitions de manière inadéquate », a-t-il déploré. ●

L'UM6P et Green Energy Park alliés

Le fonds d'investissement de l'Université Mohammed VI Polytechnique « UM6P Ventures » et le Green Energy Park, plateforme de recherche développée par l'Institut de recherche en énergie solaire et énergies nouvelles (IRESEN) joignent leurs forces pour promouvoir les technologies vertes.

Les deux parties ont en effet signé, lundi 24 mai à Benguerir, une convention de partenariat visant à co-investir dans les startups spécialisées dans

les technologies vertes. Cet accord qui porte sur les volets du financement, du mentorat et de l'infrastructure permettra de mettre en place « une collaboration mutuelle bénéfique dans les domaines de l'innovation, l'entrepreneuriat et le capital, contribuant au développement et à la diversification du tissu industriel marocain ». Cette association constitue une belle opportunité pour les startups en quête d'accompagnement à la fois technique et financier. ●

GHALI GATE : PERDRO SANCHEZ DANS LA TOURMENTE...
C'EST UNE BOMBE, IL FAUT M'AIDER À M'EN DÉBARRASSER D'URGENCE...
DE QUI PARLEZ-VOUS ? DE GHALI OU DE BENBATOUCHE ?



Le bitcoin dévisse grave

Après avoir atteint des sommets pendant plusieurs semaines avec une cote à 64.863 dollars l'unité, le bitcoin, la star des cryptomonnaies, a vu sa valeur dégringoler de plus de la moitié à 31.227 dollars (valeur du dimanche 24 mai à 17h44 GMT). Sur les sept derniers jours seulement le bitcoin, qui accaparait près de 46% la capitalisation globale des cryptomonnaies, s'est effondré de 29,45%, selon le site spécialisé «Coinmarketcap», faisant encore parler de son extrême volatilité. Mais il n'est pas le seul à plonger. L'Ethereum, la deuxième plus grande cryptomonnaie en valeur de marché, a fondu de 40,42% (base hebdomadaire), Cardano de plus de 40%, le Dogecoin de 37,90%, Binance Coin de 54,14%...



En somme, aucune du top 100 des cryptomonnaies listées sur la plateforme Coinmarketcap n'a pu échapper à cette tendance baissière. Entre le 17 et le 23 mai, quelque 740 milliards de dollars s'est ainsi volatilisés sur le marché des cryptomonnaies. Mais qui a raflé la mise ? Certainement ceux qui tirent les ficelles de cette nouvelle monnaie de singes qui n'en finit pas de créer des riches aux dépens de la communauté des cupides en quête d'argent facile. ●

COVID-19 : LE MAROC PLANCHE SUR UN PASS SANITAIRE

UN PASS SANITAIRE POUR VOYAGER À L'ÉTRANGER C'EST COOL ...

SUPER, ON AURA PLUS BESOIN DE VISA ?





Côté BASSE-COUR



« Pour un secteur de l'offshoring juste et responsable »

Président de la fédération nationale des centres d'appel et des métiers de l'offshoring, affiliée à l'UMT, Ayoub Saoud explique dans cet entretien les enjeux, pour ce secteur, des prochaines élections professionnelles.

Comment se présentent les élections des représentants des travailleurs dans le secteur de l'offshoring ?

La mobilisation bat son plein dans le secteur de, dominé par l'activité Centres de contact qui élira, à l'instar des salariés des autres secteurs d'activité, leurs délégués entre le 10 et 20 juin prochain.

Quelles sont les spécificités de votre secteur ?

Notre secteur connaît une grande mutation due notamment au télétravail mais aussi à la concentration du marché suite aux différentes fusions entre les prestataires de services qui ouvrent la voie à l'ubérisation de ce secteur déjà fragile et tend vers la précarité. En tant que syndicat, nous dénonçons cette grosse dérive préjudiciable aux intérêts des salariés du secteur déjà aux prises avec des conditions de travail très difficiles.

La fédération nationale des travailleurs des centres d'appel et des métiers de l'offshoring affiliée à l'UMT a tout au long de son parcours mis en évidence l'importance de l'activité des salariés du secteur tout en dénonçant les inégalités et le partage inéquitable des richesses générées par les plateformes marocaines.

Mais encore ?

Le patronat voulait faire passer un projet de loi sur le télétravail sans négociations préalables avec les syndicats pour un télétravail juste et responsable, loin de toute exploitation du capital humain. C'est ainsi que la branche sectorielle de l'UMT s'est opposée de toutes ses forces à l'utilisation de la vidéosurveillance des salariés que ce soit en entreprise ou à domicile, et ce en violation totale de la loi et des libertés individuelles.

Qu'est-ce que vous attendez concrètement de ces élections professionnelles ?

La crise sanitaire n'étant pas encore finie et ses retombées loin d'être terminées, j'estime que seuls des délégués de salariés formés, encadrés et dévoués pourront défendre comme il se doit la cause des employés de l'offshoring face à des politiques patronales socialement moins disantes basée sur un management rétrograde, tourné vers l'exploitation des ressources humaines pour des salaires dérisoires.

Le vote pour les listes UMT dans le secteur de l'offshoring c'est tout d'abord le choix de la dignité et puis d'une certaine vision syndicale qui bataille pour une convention collective sectorielle qui tient compte aussi bien des spécificités de ce secteur essentiel que de l'importance de son potentiel de croissance. ●



Ayoub Saoud, président de la fédération nationale des centres d'appel et des métiers de l'offshoring, affiliée à l'UMT.

Le Bourgeois GENTLEMAN

Khouribga, une ville française... (45)

Les Ouled Abdoun célèbrent le centenaire de Sribga et de l'OCP, l'Office Chérifien des Phosphates voulu par Lyautey. "Jnaynar Lotti", comme le nomment affectueusement les 3abdouni, en signant le décret du 27 janvier 1920, était le seul à être conscient du caractère exceptionnel de ce "Loufisse". En confiant l'exploration et l'exploitation de l'OCP au seul "Magasin" (ma5zen), Lyautey a ainsi évité la rapacité du secteur privé. Dès juin 1921, la première cargaison de phosphates fut transportée à bord du train de Boujniba vers le port de Casablanca. La France est ruinée par la première guerre mondiale 1914-1918 et cherche, à tout prix, à se refaire une santé en vampirisant ses colonies. « Le Maroc a assez coûté. Il faut qu'il rapporte ! ». Ce sont les consignes données par le gouvernement français à Lyautey. Les politiciens parisiens l'exhortent à modifier la structure du Maroc et à adopter celle de la métropole, en d'autres termes, qu'il passe à l'administration directe et court-circuite le Magasin (Ma5zen). Lyautey s'y refuse en s'abritant derrière le traité du Protectorat. En réponse, ses crédits sont rognés et ses décisions critiquées par les politiques parisiens. Il s'apprête à démissionner quand Abdelkrim 5atabi, en révolte depuis trois ans contre l'Espagne dans les montagnes du Rif, invite ses compatriotes à se retourner contre la France. Du coup, le gouvernement change de discours et demande à Lyautey de rester. Il accepte et défait ses bagages. L'adversaire qu'il affronte est d'une toute autre envergure que les chefs de tribus auxquels il s'est heurté jusqu'ici : il est intelligent, cultivé, et a un vrai sens politique. Lyautey est resté dans l'expectative au début du conflit. Il était surtout préoccupé d'empêcher une jonction entre les tribus qui contrôlent la frontière avec l'Algérie du côté de Taza (qu'il combat de façon discontinue depuis 1914) et les tribus rifaines. Les choses changent quand Abdelkrim 5atabi franchit la ligne rouge en contestant l'autorité du Sultan Youssef et en parlant ouvertement de le remplacer, comme Alhiba, autre postulant au sultanat dans le sud marocain, dix ans auparavant. Déjà, dans toute la zone, les 3olémas (savants de la chose religieuse)

commencent à dire la prière au nom d'Abdelkrim 5atabi. Ce dernier se vante d'être à Fès le 4 juillet. Au contraire, c'est le Sultan Youssef qui y vient et exhorte son peuple à la résistance. Lyautey constate qu'une grande partie des tribus est restée fidèle au Magasin, mais il est très fatigué car il ne dort que quatre heures par nuit depuis l'offensive de 5atabi ; il demande au gouvernement français de lui envoyer un général pour assurer la conduite des opérations sur le terrain. Lyautey souhaite ménager 5atabi, dont il reconnaît la valeur. Il ne désespère pas de l'amener à la raison et la résipiscence. Il le verrait bien comme un caïd du Rif, reconnaissant l'autorité du Magasin. C'est pourquoi il ne poursuit pas l'offensive contre lui. Il veut juste continuer sa méthode : l'alternance de la diplomatie et de l'usage de la force. Militairement, il n'envisage pour l'instant que de récupérer le terrain perdu, en donnant au passage une leçon aux tribus qui ont trahi sa confiance, comme les Beni Zeroual. Attitude incompréhensible pour le gouvernement français qui veut toujours écraser l'adversaire. Il est décidé à Paris de décharger Lyautey de toute responsabilité militaire, de passer des accords avec l'Espagne pour une offensive conjointe de grande ampleur et de nommer Pétain comme commandant en chef des forces armées. Décision prise le 4 août mais tenue secrète sur le moment. Pétain, que Painlevé avait envoyé au Maroc en juillet pour une évaluation de la situation, y revient le 22 août avec cette fois les pleins pouvoirs. La guerre qu'il livre de concert avec Primo de Rivera et Franco, en alignant quelque 400 000 hommes, est conforme aux vœux des politiques : les forces de 5atabi sont écrasées sans merci et l'usage d'armes chimiques fait des ravages dans la population civile. Lors de ce conflit, du gaz moutarde a été largué par avions en 1924. Le gaz a été produit par une entreprise mise sur pied par le chimiste allemand Hugo Stoltzenberg. ● (A suivre)

Beurgois.Gentleman@gmail.com Retrouver les anciens épisodes en version électronique sur notre site web www.lecanardlibere.com



Déconfiné
de Canard

Côté BASSE-COUR



COUP
DE BEC



Le Parti du bon sens (71)

Très cher parc !



Par **Noureddine
Tallal**

Le parc de la Ligue Arabe vient enfin d'ouvrir de nouveau ses portes aux visiteurs le 12 mai 2021 après s'être offert un immense lifting. L'attente a été longue, très longue même ! Les Casablancais ont dû prendre leur mal en patience pour profiter à nouveau de ce bel espace vert,

anciennement dénommé parc Lyautey... Merci, Maréchal, pour les belles réalisations que vous nous avez léguées ! Et s'il ne tenait qu'à Lhaj Miloud, il redonnerait votre nom à ce parc mythique d'une trentaine d'hectares, que l'on doit à votre clairvoyance et votre vision à long terme... Vous le valez bien et puisque de toute façon, de Ligue Arabe, il n'est plus guère question de nos jours !

Lhaj Miloud ose à peine imaginer à quoi ressembleraient de nos jours les villes marocaines et Casablanca en particulier, si la France ne les avait pas dotées de schémas urbains fonctionnels et avant-gardistes qui, aujourd'hui encore, les ont préservées du pire... Casablanca, où les plus grands architectes du début du vingtième siècle ont donné libre cours à leur imagination, peut s'enorgueillir d'un patrimoine architectural conséquent, et qui gagnerait à en préserver ce qui en reste de la démolition, d'un centre-ville mythique, d'immeubles au style Art déco que nous peinons à entretenir, et de larges et grands boulevards, dignes des grandes métropoles européennes... Casablanca qui, sans la touche de Lyautey, ressemblerait sans doute de nos jours à une immense Casbah anarchique et incontrôlable, s'étalant à l'infini, sans le moindre souci d'esthétique ni de sécurité ! Alors, sans vouloir faire preuve de francophilie excessive, la colonisation ne nous ayant pas fait que des cadeaux, Lhaj Miloud, en homme pragmatique et de bon sens, estime qu'il est de bon ton, malgré tout, de rendre à Jules ce qui appartient à César, tout simplement ! Le parc de la Ligue Arabe, cet espace vert bienvenu, en plein centre d'une métropole qui en manque cruellement, vient d'ouvrir enfin ses portes, après une sinistre parenthèse où il aura été inaccessible pour plusieurs générations d'enfants ! Le temps de le mettre à niveau ! Et il faut dire que les « responsables » ont pris leur temps ! Beaucoup de temps donc, et surtout beaucoup d'argent, englouti dans ce chantier... Des chiffres qui donnent le vertige puisqu'il est question de quelque 100 millions de dirhams ! De quoi construire des infrastructures vitales, un grand hôpital flambant neuf ou une

université pluridisciplinaire, selon Lhaj Miloud qui, sans vouloir faire le rabat-joie, aime bien en avoir pour son argent... Puisqu'il est question aussi d'argent public, dans ce chantier qui constitue « une ambition à la taille du Grand Casablanca », selon le site dédié au projet de réhabilitation du parc, qui annonce fièrement que le projet prévoit, outre la réhabilitation des espaces verts du parc, la création de plusieurs espaces de jeux ainsi que de 5 cafés et de 3 kiosques... Et même des sanitaires publics, s'il vous plaît ! Pour le coût de la réhabilitation, on n'en espérait pas moins... Cerise sur le gâteau, il y aura également mise en œuvre de « nouvelles technologies pour la rationalisation de l'utilisation des ressources naturelles »... Ah, ces nouvelles technologies ! Il est décidément de bon ton de les mettre à toutes les sauces, pour en mettre plein la vue, voire de justifier des budgets conséquents, la haute technologie ayant un coût, n'est-ce pas ?

Ont donc généreusement mis la main à la poche, le ministère de l'Intérieur pour 35 millions DH, la commune de Casablanca à hauteur de 45 millions DH et la Région de Casablanca-Settat pour 20 millions DH... Une véritable association de bienfaiteurs qui n'ont pas lésiné sur les moyens, soucieux qu'ils sont de faire profiter nos chères têtes brunes d'un cadre digne des mille et une nuits... Bon d'accord, ne nous emballons pas, ce n'est pas Disney Land, mais que voulez-vous faire avec 100 malheureux millions de DH ? On fait avec les moyens de bord ! Lyautey doit se retourner dans sa tombe lui, qui avec une telle somme, et beaucoup d'huile de coude indigène, il est vrai, vous aurait construit la moitié de la ville ! Et dire qu'il aurait suffi d'un entretien régulier et d'une maintenance sérieuse pour maintenir le parc en état, et éviter ce qui ressemble bien à une gabegie...

Ceci dit, Lhaj Miloud, incorrigible optimiste qu'il est, à moins que ce ne soit du fatalisme, voit toujours le verre à moitié plein... Et s'estime donc heureux que les quelques parcs hérités du protectorat échappent encore à la voracité des promoteurs immobiliers... Il ne reste plus maintenant qu'à espérer que la culture de la maintenance des biens collectifs entre enfin dans les mœurs... Et que nous ne verrons pas bientôt les détritits s'amonceler à nouveau dans ce coin de verdure magnifique, les équipements se dégrader, et les clochards y élire domicile dès la nuit tombée ! En tout cas, les gilets jaunes, quant à eux, qui y ont déjà pris leurs marques, horodateurs ou pas, vous attendent de pied ferme... Casablancais, préparez vos porte-monnaie ! On n'échappe à sa réalité... ●

Akhannouch laboure les terrains du développement

Accompagné des gouverneur de la province de Sidi Kacem et de Kenitra, du président de la Chambre d'agriculture de la région et d'une délégation importante composée des professionnels du secteur et des responsables du ministère ministre de l'Agriculture, de la pêche maritime, du développement rural et des eaux et forêts, Aziz Akhannouch a effectué le vendredi 21 mai, une visite de terrain dans les provinces en question. La visite de terrain du ministre de l'Agriculture a porté sur le suivi de projets de développement agricole et rural et le lancement de chantiers dans le cadre de la stratégie « Génération Green 2020-2030 ».

Dans la province de Sidi Kacem, le ministre a procédé à l'inauguration de la station de pompage d'eau d'irrigation du périmètre et mise en eau d'une superficie de près de 300 ha de cultures maraîchères, de l'arboriculture et de la betterave sucrière. Dans la commune rurale de Sidi Ameur El Hadi relevant de la province de Sidi Kacem, M. Akhannouch s'est enquis du projet de construction et équipement d'un lycée dans le cadre du programme de réduction



Aziz Akhannouch, ministre de l'Agriculture, de la pêche maritime, du développement rural et des eaux et forêts.

des disparités territoriales et sociales en milieu rural. A Souk Tlet, la visite a concerné

un projet de reconversion en irrigation localisée du secteur nord 3 sur une superficie de 3.617 ha, la

mise en eau au niveau d'une parcelle de culture de Tournesol avec une démonstration de traitement des cultures par drone.

En outre, M. Akhannouch a lancé une première expérience de paiement en ligne des redevances d'eau d'irrigation en partenariat avec le Crédit Agricole du Maroc (CAM) au profit de 29.000 usagers de l'ORMVA du Gharb. Ce service donnera la possibilité à ces derniers de régler leurs factures via l'application « Intiazat-e ». Ce qui a l'avantage de leur éviter de se déplacer.

Autre mécanisme d'accompagnement nouvelle génération : le programme d'alerte et de gestion de l'irrigation développé dans le cadre du programme national d'économie d'eau d'irrigation dans la province de Kenitra. Ce dispositif vise une meilleure gestion de l'irrigation à la parcelle par l'adaptation des besoins en eau et des engrais selon le stade de la culture.

La délégation qui a assisté à une démonstration de traitement des cultures par drone, a également supervisé dans le cadre de cette visite la signature de trois conventions de développement. ●



Conséquences du dragage marin

Suite à l'article du Canard n°649 intitulé « Dragage en eaux troubles », nous avons reçu cet éclairage intéressant du Professeur Hassania Cherkaoui qui cite plusieurs impacts dont la nature varie selon la méthode de dragage, son intensité et le site d'extraction.

Pr. Hassania CHERKAOUI *

Impacts physiques et chimiques

Les impacts physiques de l'extraction de granulats marins concernent l'altération de la topographie des fonds par l'enlèvement de sédiments, l'augmentation de turbidité dans la colonne d'eau et le dépôt des sédiments entraînés avec les eaux de surverse de la drague.

Les granulats marins sont élaborés à partir de matériaux extraits du sol et du sous-sol de la mer.

Impact biologique

Les espèces potentiellement menacées par l'extraction de granulats marins sont principalement le lançon (équille), le hareng, le tourteau ainsi que les algues calcaires contenues dans les fonds de maërl.

Le banc de maërl

Il fournit une très large gamme de micro-habitats (micro-niches) qui se traduit par la présence d'une diversité en faune et en flore très élevée. Les bancs de maërl constituent ainsi un réservoir de biodiversité.

En outre, ils constituent une zone de nurserie pour des espèces commercialement exploitées telles que les bivalves (c'est-à-dire, Coquille Saint Jacques, Pétoncles, Palourdes, Praires) et les jeunes stades de poissons (Bar, Dorade, Lieu, Rouget...).

Impacts environnementaux

Érosion : Le prélèvement de sédiments au voisinage de la côte peut déséquilibrer localement le bilan sédimentaire, et entraîner l'intensification de l'érosion côtière (éboulement de falaises, réduction ou disparition de plages...)

En effet, un dragage entraîne un abaissement des fonds de plusieurs dizaines de centimètres à plusieurs mètres par prélèvement du substrat.

Destruction de la faune et de la flore benthique : les organismes contenus dans le benthos (faune et flore) sont en général détruits lors de l'extraction. En effet, le prélèvement des matériaux lors d'un dragage entraîne une forte altération voire la destruction de l'habitat sur la zone draguée.

Gestion de l'érosion côtière

Sur les côtes en érosion (naturelle ou du fait des activités humaines), il est possible de ralentir ou limiter l'érosion en apportant des sédiments (sable...), qui proviennent généralement du fond de la mer (pour des raisons économiques, mais aussi techniques : granulométrie, etc.). ●

* **Docteur d'État en droit maritime et aérien**

Le Maroc tient enfin son nouveau modèle de développement

Dans une déclaration en marge d'une conférence de presse consacrée à la présentation du rapport sur le nouveau modèle de développement, présenté, mardi 25 mai au Souverain, Chakib Benmoussa a expliqué que le rapport se base principalement sur les valeurs d'ouverture et de dialogue qui caractérisent le Royaume, ce qui permet au citoyen marocain de jouir d'une identité citoyenne renouvelée. Le rapport fixe les étapes d'une nouvelle marche vers les objectifs escomptés et définit les choix stratégiques, comme il évoque les mécanismes de suivi et de mobilisation de tous les acteurs concernés et de l'ensemble des citoyens, a-t-il souligné. M. Benmoussa a exprimé au nom des membres de la CSMD sa gratitude à SM le Roi Mohammed VI, pour leur avoir accordé l'opportunité de contribuer à cet important chantier dans la marche du développement du Royaume, notant que la philosophie derrière ce rapport, comme mentionnée dans tous les documents de la commission, est de libérer les énergies et de rétablir la confiance pour accélérer la cadence du progrès et du bien-être de tous. Cette vision tend à atteindre l'équité en permettant à tous les citoyens de renforcer leurs capacités et leur esprit d'initiative et d'innovation et d'améliorer leurs conditions de vie, outre la création d'un climat de confiance dans le cadre d'une responsabilité collective, a-t-il ajouté. Il s'agit également d'ouvrir la voie à des réformes profondes au niveau de gestion des services de l'Etat afin de responsabiliser tout un chacun quant à l'importance de la participation à la marche de développement, a-t-il dit. ●



S.M le Roi recevant Chakib Benmoussa.

المكتب الوطني للكهرباء و الماء الصالح للشرب
Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable

COMMUNIQUE DE PRESSE

Abderrahim El Hafidi prend officiellement la présidence du Global Sustainable Electricity Partnership



M. Abderrahim El Hafidi, Directeur Général de l'Office National de l'Electricité et de l'Eau potable (ONEE) a été officiellement porté, à compter du 25 mai 2021, à la Présidence du Conseil d'Administration du Global Sustainable Electricity Partnership -GSEP- et ce, pour le mandat 2021-2022.



GSEP est une prestigieuse alliance de partenariat mondial regroupant les plus grands opérateurs dans les domaines de production, de transport et de distribution de l'électricité, comme EDF-France, ENEL-Italie, AEP-USA, SGCC-Chine, Hydro-Québec-Canada ou encore Rushydro- Russie.

Conscients que l'électricité apporte de grands avantages environnementaux, économiques et sociaux, les membres de cette alliance s'engagent à mener la transformation au niveau mondial de l'électricité et la transition énergétique par une électrification accélérée de sources renouvelables.

A l'occasion du sommet virtuel des CEO de cette alliance qui a eu lieu le 26 mai 2021, M. El Hafidi a présenté le programme qui sera adopté pendant son mandat sous la thématique « Agir maintenant pour apporter les bénéfices sociaux, environnementaux et économiques de l'électrification dans le monde et en Afrique ».

Il a souligné, que le GSEP sera pour la première fois présidé par un membre Africain, et qu'à ce titre, l'ONEE œuvrera non seulement pour contribuer à faire avancer la mission de l'alliance pour la promotion d'une électrification bénéfique, mais également pour porter la voix de l'Afrique et sensibiliser sur les besoins du continent en matière d'accès à l'électricité ainsi que sur les opportunités d'investissement y afférentes. M. El Hafidi a rappelé à l'assistance que le Maroc s'est fixé des objectifs très ambitieux pour devenir un véritable leader régional et international de la transition énergétique, avec l'ambition d'être une source d'inspiration dans ce domaine notamment pour le continent Africain.

A cet effet, l'ONEE veillera durant son mandat à promouvoir les échanges de réflexions et d'informations stratégiques ayant un impact sur les transformations profondes attendues dans le secteur de l'énergie électrique, notamment, les aspects liés à la décarbonisation, la digitalisation, la décentralisation et la déréglementation. ●



Le Maigret DU CANARD



Le PJD en dehors du consensus politique autour du cannabis médical

Les islamistes malades de leur idéologie...

Récemment légalisé par le Maroc, le cannabis médical représente un immense espoir pour de nombreux malades dont les douleurs résistent, par exemple, aux médicaments classiques comme les antalgiques.

Jamil Manar

Le projet de loi 31.21 portant sur l'usage du cannabis à des fins thérapeutiques a franchi, vendredi 21 mai, une étape cruciale. Celle de son adoption à la majorité en commission de l'Intérieur à la première Chambre : 20 pour, 3 contre. Fidèle à sa ligne anti-cannabis quel qu'en soit l'usage, le PJD était le seul parti à voter contre. La même position a été exprimée par les islamistes qui ont fait le choix de se mettre en dehors du consensus politique sur ce dossier, à l'occasion du vote lundi 24 mai en séance plénière de ce projet de loi. Se considérant peut-être comme le seul opium du peuple qui ne doit pas avoir de concurrent, le PJD a préféré, sous l'influence de son gourou à la retraite Abdelilah Benkirane, passer, pour des considérations populistes, à côté d'une dynamique vertueuse qui va bien au-delà du Maroc. En effet, le cannabis, dans sa dimension médicale, est revenu en grâce dans de nombreux pays.

Or, sur ce dossier, les impératifs de santé doivent normalement primer sur les considérations politiques ou idéologiques. Il convient juste de faire remarquer que le discours répressif sur le cannabis et l'interdiction qui le frappe n'a nullement empêché le développement continu du trafic de drogue ni contribué à la réduction de sa consommation. Bien au contraire. Si les barons de drogue des deux rives de la Méditerranée arrivent à introduire clandestinement cette « came douce » sur le territoire européen c'est pour satisfaire une demande grandissante pour un produit très prisé. Trêve donc d'hypocrisie !

Les premières traces d'utilisation du cannabis à des fins thérapeutiques ont été retrouvées 3.000 ans avant notre ère. En Chine, en Inde et en Égypte. En Europe et aux États-Unis, où il sera même produit par des compagnies pharmaceutiques, il a fait son entrée dans la pharmacopée au 19ème siècle. Sa disgrâce sera impulsée par les États-Unis qui déclarent la guerre à la marijuana après avoir perdu la bataille de la prohibition contre l'alcool dans les années 30.

CANNABIS MÉDICAL : LE PJD EN DEHORS DU CONSENSUS POLITIQUE

ON A SUIVI TES INSTRUCTIONS, NON AU CANNABIS FUT-IL MEDICAL !

IL FAUT DÉSORMAIS QUE LE PJD PROPOSE UN LOI QUI FAIT DE L'ABSINTHE UNE PLANTE MAGIQUE ET BIENFAISANTE ...



Saâd Eddine Al Othmani.

Venue du Mexique, son usage récréatif s'est répandu principalement chez les Latino-américains et Afro-américains. Taxée de drogue malfaisante qui menace la sécurité de la population, « l'herbe du démon », dénigrée dans les médias, finira par être retirée des pharmacies d'officine américaines en 1941. Dès lors, l'ONU juge que le cannabis est sans aucune utilité médicale en 1950. Onze plus tard, soit en 1961, Washington fait pression sur l'ONU qui intègre le cannabis dans la liste des drogues dangereuses. Mais dans les faits, son usage médical, opéré dans l'ombre, ne sera jamais suspendu. En 1964, le professeur israélien Raphaël Mechoulam, un chimiste de formation, identifie le THC qui est le principal composant du cannabis ; mais découvre aussi que le corps humain peut produire des effets semblables en fabriquant des molécules similaires baptisées endocannabinoïdes.

Fumette

« Le cannabis est une plante très complexe, il en existe plusieurs milliers de variétés, explique, un expert. On est encore loin d'en avoir percé tous les secrets. Et pour cause : elle contient 500 molécules actives dont des phyto-cannabinoïdes qui en se reliant à des récepteurs dans notre organisme, peuvent les activer ».

Deux de ses composants majeurs sont les mieux connus jusqu'à ce jour : le THC et le cannabidiol. Celui-ci est réputé moins pour son effet relaxant musculaire antalgique ou inflammatoire que pour son action psychotrope qui engendre l'effet « planant », très recherché par les adeptes de la fumette (cannabis récréatif). Le second composant s'est vu attribuer de nombreuses vertus thérapeutiques par la communauté scientifique comme la réduction de l'anxiété, les crises d'épilepsie, l'inflammation et les nausées associés. Le cannabis médical peut se présenter selon différentes concentrations. Lorsque le THC domine, il est généralement indiqué pour les douleurs neuropathiques, en soins palliatifs et pour les effets secondaires de traitement anticancéreux. A CBD dominant (deuxième cannabinoïde le plus influent du cannabis), il est peut-être adapté à des formes rares et sévères d'épilepsie et lorsque le ratio THC-CBD est équilibré, aux spasticités douloureuses. Susceptible d'être modulée pour chaque patient, l'action thérapeutique dépend de la proportion entre les deux molécules. ●

Retour en grâce enivrant

Le gouvernement Al Othmani a adopté jeudi 11 mars un projet de loi légalisant le cannabis « thérapeutique », tout en maintenant l'interdiction de son usage récréatif. Le texte, en instance d'adoption par le Parlement, prévoit la création d'une « agence nationale de régulation » chargée de « développer un circuit agricole et industriel », avec « périmètres réglementaires », « coopératives d'agriculteurs autorisés » et « plants certifiés ». Le but est de « reconverter les cultures illicites destructrices de l'environnement en activités légales durables et génératrices de valeur et d'emploi », selon ce projet de loi. En effet, le retour en grâce du chanvre indien sur le plan thérapeutique est de nature à rendre justice aux petits paysans de Ketama qui faisaient figure de maillon le plus lésé de la chaîne cannabistique. Alors que leurs revenus annuels ne dépassaient pas les 5 milliards de DH, le trafic de la plante qu'ils cultivent génèrent au titre de son trafic illicite la bagatelle de 128 milliards de DH. ●



Le Maigret DU CANARD



Voyage au bout d'une drôle de mission parlementaire à l'OFPPPT

Ces députés qui encouragent le tourisme domestique...

Qui a dit que les parlementaires se contentent juste d'engloutir « l'argent du peuple » sans mouiller leur seroual ? En voilà la preuve qu'ils sont studieux, pas déconnectés pour un sou...

Ahmed Zoubair

Le Canard a mis la patte par hasard sur une correspondance succulente signée par le président de la chambre des représentants Habib El Malki. Le destinataire ? Le ministre de l'Éducation nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique Saaid Amzazi. Objet de la lettre, datée du 21 mai, et portant l'emblème du Parlement, informer le ministre MP d'une mission exploratoire temporaire- un mécanisme prévue dans le règlement intérieur du Parlement-, à l'office de la Formation professionnelle et de la promotion du travail (OFPPPT). Dans un deuxième courrier, daté du 20 mai, M. El Malki soumet à M. Amzazi la composition de la délégation parlementaire en question, issue des rangs aussi bien de la majorité que de l'opposition. Dans le rôle du chef, le PJD Mohcine Moufidi qui a pour adjoint Jamal Benchekroun Karimi du PPS. Le rapporteur est un député istiglialien tandis que son assistant est un USFP. Au total, ils sont 12 élus et 3 autres chargés de « la gestion de la mission » à s'intéresser à l'établissement dirigée depuis septembre 2018 par Loubna Tricha qui a réussi jusqu'ici l'exploit de tout changer sans rien changer... Qui a dit que les députés se contentent juste d'engloutir « l'argent du peuple » sans mouiller leur seroual ? En voilà la preuve qu'ils sont studieux, pas déconnectés pour un sou puisqu'ils qu'ils font même du terrain pour savoir ce qui s'y passe, même si le programme ne fait aucune mention de la nature de la mission et de ses objectifs. Un secret d'État ?

Cette fine équipe dément toutes les salades racontées sur le compte des « représentants de la nation ». Vraiment ?

Pour en avoir le cœur net, jetons un coup d'œil au programme communiqué également au ministre Amzazi, chargé par M. El Malki d'en informer la directrice générale de l'office. Celle-ci apprendra ainsi que les 12 parlementaires ont jeté leur dévolu sur les centres de formations OFPPPT de Marrakech et d'Agadir selon le programme suivant, qui démarre le mercredi 26 mai 2021 :

Matinée (deux points à la ligne) : Démarrage des travaux à 9H, 10H ou 11H30 ? Aucune précision là-dessus. Pourquoi s'enfermer dans une heure précise lorsque l'on peut être souple à souhait ? On connaît la culture maison dans ce domaine. En raison de quelques retardataires qui traînent des pieds parce qu'ils ont veillé la veille jusqu'à une heure indue, la parlotte démarre toujours en retard par rapport à l'heure initialement fixée. Sous nos cieux, en général, aux alentours de 10 heures 30, pause-café à midi ou 12 H 30 et déjeuner à 14 heures qui s'étire, bavardage oblige, jusqu'à 16 heures et mêle au-delà... Le programme de travail matinal comporte une « rencontre avec le directeur régional de l'OFPPPT de Marrakech » et dans l'après-midi « la « visite » de « quelques » centres de formation dans la ville ocre. Sans préciser lesquels. Après Marrakech, la mission met le cap sur Agadir pour dérouler le lendemain jeudi 27 mai la même activité avec le responsable régional de l'OFPPPT de la cité balnéaire, déployée la veille avec son collègue de Marrakech. Le vendredi 28 mai marque « la fin de la mission et retour à Rabat ». Quelle mission harassante ! Un vrai programme de travail de contrôle parle-



Habib El Malki, président de la chambre des représentants.

mentaire ? Les esprits malveillants ne manqueront pas de dénoncer un petit itinéraire touristique sous couvert d'une action parlementaire visant un établissement public. Les 12 petits malins de la mission se seraient ainsi offert un séjour de 3 jours (qui pourrait se prolonger le week-end) dans les deux principales villes touristiques du pays. Pourquoi se priver de joindre l'agréable à l'agréable, surtout que le climat au sens propre et figuré s'y prête.

Cela se voit que la crise sanitaire a poussé nos très chers députés à réviser leurs ambitions à la baisse en se rabattant sur le tourisme national. En période normale, ils s'offraient sous couvert de la diplomatie parlementaire et autres activités convenues de beaux voyages à l'étranger. Maudit coronavirus qui leur a coupé les ailes ! ●

Séance de bricolage à l'office de la formation professionnelle

Dès que Loubna Tricha a été informée de la mission exploratoire temporaire, c'est le branle-bas de combat dans les directions régionales des deux villes, cible du raid parlementaire, dont les patrons ont tout d'un coup réalisé que les instituts de formation qu'ils chapeautent ne sont pas très présentables et qu'il faut d'urgence en soigner les apparences pour faire bonne figure devant les hôtes qui se sont invités chez eux...

Comme il ne connaît pas les centres de formation que la mission parlementaire désire visiter, le directeur régional de Marrakech, par exemple, a sonné la mobilisation pour faire réaliser dare-dare dans toutes les écoles de formation de la ville divers travaux de réfection nécessaires pour la bonne marche des modules de formation, mais longtemps négligés car jugés non-essentiels ! Une salle de réunion en mal d'éclairage, des arbres non élagués, des chasses d'eau en panne...

Comme le temps presse, on a dû faire appel en catastrophe aux fournisseurs amis de l'office pour mener à bien ces opérations de ravalement de façade. C'est l'opération dépannage. Plus le temps de lancer un marché pour ça. On s'arrangera avec les entrepreneurs après le passage de la mission. Il faut éviter que coûte que coûte de prêter le flanc et décrocher un rapport négatif sur l'office et ses centres de formation. A l'office de la formation professionnelle, l'amateurisme et le bricolage sont visiblement une seconde nature. ●

RETRAIT DE L'INVESTITURE À UNE CANDIDATE VOILÉE ISSUE DU PARTI MACRONIEN

QUE PENSES-TU DE MA DÉCISION ?
BRAVO ! C'EST UNE MESURE RADICALE QUI RELEVÉ DE LA SÉCURITÉ NATIONALE





Le Maigret DU CANARD



Le tourisme national agonise

L'appel au secours des opérateurs

Le collectif de la nouvelle génération d'entrepreneurs touristiques au Maroc tire la sonnette d'alarme via un appel à une action forte de la part du gouvernement de Sa Majesté le Roi pour éviter la désagrégation du tissu industriel touristique national durement impacté par la crise sanitaire.

Jamil Manar

Des dizaines de milliers de familles qui vivent du tourisme sont sous la menace d'une précarisation inquiétante. L'heure est grave : après plus de 15 mois d'arrêt net de l'activité, l'absence totale de visibilité quant à la sortie de cette crise demande des mesures sérieuses et immédiates, tant pour tenter de sauvegarder ce qu'il reste de l'outil de production touristique et de maintenir un soupçon de paix sociale que pour permettre une relance de l'activité. Pour cela, notre collectif souhaite insister sur six points fondamentaux pour la sauvegarde et la relance :

1- La prorogation du mécanisme de l'IF (l'indemnité forfaitaire de 2000 dirhams et les mesures y afférentes) jusqu'à 3 mois minimum après la levée de l'état d'urgence sanitaire. Puisqu'il y a unanimité sur la durée de la crise et la lenteur de la reprise qui ne font pas débat, ceci est un minimum, réaliste, réfléchi et objectif. C'est même l'exacte logique « d'aide à la reprise » qui a prévalu au 2ème semestre 2020. A défaut, les faillites vont s'accroître et les licenciements - évités depuis 15 mois! - s'imposer.

2- La prolongation pour l'ensemble des employés du secteur des reports de crédits et de traites jusqu'à la levée de l'état d'urgence sanitaire. Actuellement, les salariés du secteur font face à une double peine : une réduction de leur revenu, au mieux à 50%, et bien plus en moyenne et la poursuite des prélèvements bancaires pour leurs traites avec les agios et les frais d'impayés qui s'accumulent. Les IF (indemnités forfaitaires de la CNSS de 2000 dirhams) sont virés sur leur compte et prélevées immédiatement par les banques, ne laissant de ce fait les salariés sans aucun revenu disponible pour survivre pendant cette période. Un accord doit être trouvé entre le GPBM et Bank Al Maghrib pour soulager ces salariés de cette pression additionnelle, d'autant plus que n'ayant aucun revenu, ils sont dans l'incapacité de payer. A défaut, ces salariés changeront de secteur et l'industrie perdra une expertise indispensable au redémarrage de l'activité.

3- La levée totale des restrictions de la circulation inter-régionale.

4- La réouverture du trafic international graduellement et par étape en priorisant les vaccinés et, en sus et à défaut, les tests PCR négatifs - à partir du 15 Juin 2021. Le tout à annoncer sans délai et à l'avance de sorte à permettre à tous les maillons de la chaîne (nationaux et étrangers) de se reprogrammer pour ces échéances. 30 à 60 jours de délai à partir de l'annonce publique sont un minimum pour « réamorcer la pompe ». L'annonce d'un rétro-planning sur 30 à 60 jours ne signifie pas son immuabilité en toutes circonstances. Voir les exemples des Royaume-Uni, France, Espagne, etc. Une annonce forte aujourd'hui n'empêche pas un ajustement ultérieur si les circonstances à venir devaient l'exiger.

5- La vaccination priorisée des salariés du secteur. A commencer par ceux déclarés à la CNSS : en dehors de l'efficacité objective de la mesure, il y a un effet de communication vis-à-vis du marché international qui positionnera le Maroc comme pays à la pointe de la gestion du COVID 19 et donc comme une destination prioritaire pour un tourisme en sécurité.

6- L'arrimage du Maroc aux mécanismes du Pass sanitaire de l'UE, afin de pouvoir s'intégrer dans le circuit général de programmation des compagnies aériennes et tour-opérateurs internationaux. Le collectif est conscient des défis auxquels le Maroc doit faire face pour assurer la sécurité sanitaire de ses citoyens, mais il demande que l'on prenne en compte également la dimension sociale et économique et la détresse dans laquelle se trouvent l'ensemble des parties prenantes de l'industrie touristique. Ceci est un appel citoyen et un appel de détresse par défaut de prises de paroles suffisantes et structurées de nos organisations professionnelles nationales.

Le collectif de la nouvelle génération d'entrepreneurs du Tourisme est un « think tank » de dirigeants d'entreprises touristiques intégrant toute la chaîne de valeur touristique marocaine (hôteliers, agents de voyages, transporteurs touristiques, investisseurs touristiques, loueurs de voitures, etc.) membres de leur fédérations professionnelles respectives, qui souhaite apporter, à travers la mise en commun des meilleures pratiques internationales, une nouvelle énergie et une nouvelle manière d'aborder la gestion du tourisme au Maroc. Ce collectif s'inscrit dans l'accompagnement de la profonde mutation que subit l'industrie touristique mondiale, tant vis-à-vis de la pandémie de COVID-19 que par la forte transformation digitale. Dans ce sens, une revue de la gouvernance du secteur s'impose et le collectif se met à disposition des autorités et des organisations professionnelles pour y apporter sa contribution.

Membres fondateurs :

Cherif Alami Aziz, Voyageur
El Fassi Habib, Voyageur
Lahlou Aboubakr, Hôtelier
Rouissi Mehdi, Voyageur
Sefrioui Rizlaine, Hôtelière ●

Nadia Fettah Alaoui, ministre du Tourisme, de l'Artisanat, du Transport aérien et de l'Économie sociale.



ELECTIONS : CHABAT A DU MAL À OBTENIR L'INVESTISSEMENT DE SON PARTI

JE TE CONSEILLE DE TE TROUVER UN AUTRE PARTI... COMME L'ISTIQLAL PAR EXEMPLE?



France, une candidate voilée désinvestie !

Il ne fait pas bon être femme voilée en France. Mais quand le voile s'affiche sur une affiche de campagne, cela fait enflammer la classe politique locale. Candidate suppléante posant aux côtés de trois colistiers dans un canton de Montpellier, Sara Zemmahi a été lâchée par le parti présidentiel, la République en Marche. La déflagration a été provoquée par un tweet du numéro deux du Rassemblement national, Jordan Bardella, connu pour son islamophobie à fleur de peau, qui a interpellé la ministre déléguée à la Citoyenneté Marlène Schiappa en ces termes : « C'est cela la lutte contre le séparatisme ? », se demandait celui qui accusera la candidate d'être « une militante islamiste », sur le plateau de BFMTV. Bien loin de défendre un membre de son parti, Stanislas Guerini, le délégué général de LREM a donné raison sur Twitter à l'élue RN, en adressant un « ultimatum » à la candidate prise pour cible : « Les valeurs portées par LREM ne sont pas compatibles avec le port ostentatoire de signes religieux sur un document de campagne électorale. Soit ces candidats changent leur photo, soit LREM leur retirera leur soutien. »

Une position approuvée par le porte-parole du gouvernement Gabriel Attal, même s'il a tenu à préciser que « juridiquement, rien n'empêche une personne de se présenter à une élection avec un signe religieux, en l'occurrence un voile ». La jeune candidate, lâchée par les siens, n'a rien compris à la France de la diversité. La diversité c'est de poser en Lolita. Mini-jupe, fard et cheveux courts... ●





Le Maigret DU CANARD



Tribune Libre

Par Abdeslam Seddiki *

Quelles sont les sources de revenu des ménages et quelle est leur contribution au revenu global ?

Le HCP vient de boucler la série de publications relatives aux résultats de l'enquête sur les revenus des ménages effectuée en 2019, juste avant l'apparition du covid-19. La troisième et dernière note mise à la disposition du lecteur porte sur « Sources de revenu des ménages : structure et inégalité » (18 mai 2021). Rappelons-en tout d'abord les principaux résultats avant de procéder à quelques remarques en vue de contribuer au débat sur une question qui demeure, comme nous l'avons précisé dans un article précédent, dans l'opacité et demande, par conséquent, plus d'investigation. Le HCP a le mérite de nous y inciter.

Au niveau des sources des revenus des ménages, la première source provient des salaires avec une contribution de 38% (44% en milieu urbain et 23% en milieu rural). En revanche, la deuxième source est constituée par les transferts avec une proportion de 20%. Ces transferts proviennent à hauteur de 49% d'institutions publiques, 40% des ménages et 11% d'institutions privées. On constate que les ménages urbains en profitent plus que les ménages ruraux. Par ailleurs, la troisième source, représentant 18% du revenu global des ménages, provient de l'emploi indépendant non agricole. Pour ce qui est de l'agriculture, et vu que l'enquête s'est déroulée dans une année marquée par la sécheresse, elle ne contribue que dans une proportion modeste de 10% (36,7% en milieu rural et 0,7% en milieu urbain). Les autres sources des revenus sont constituées d'activités de location et de patrimoine (11%) et divers (2,8%).

Cette structure des revenus nous enseigne sur le niveau de développement de notre société qui reste insuffisamment « salarisée » dans la mesure où les rapports de production capitalistes ne se sont pas généralisés. Ce qui explique la part prépondérante du revenu tiré de l'emploi indépendant non agricole. Par ailleurs, au vu de l'importance que représentent les transferts privés, presque autant que les transferts publics, on en déduit que les filets de solidarité restent encore forts dans la société marocaine et constituent des amortisseurs sociaux de première importance aux chocs endogènes. Cependant, au fur et à mesure que la société s'individualise, ces transferts auraient tendance à diminuer. Mais ils restent encore à un niveau élevé comme on l'a vu au cours de la crise covid-19 où les actions de solidarité se sont intensifiées, notamment de la part de nos concitoyens résidents à l'étranger.

Le deuxième élément à retenir de la publication du HCP réside dans la diversification des sources de revenus au niveau des ménages marocains. Ainsi, ces derniers vivent avec près de 3 sources de revenu, (2,7 en milieu urbain et 3,5 en milieu rural). Ce sont, comme on peut le comprendre facilement, les ménages les moins aisés qui recourent le plus à la diversification des sources de revenus. De façon globale, près de 96% des ménages disposent d'au moins deux sources de revenu (99,8% en milieu rural et 94% en milieu urbain). Le troisième niveau d'information à retenir tient aux inégalités du revenu glo-

bal selon les différentes sources. Ainsi, l'écart salarial est de 25,9 fois entre les 10% des ménages les plus aisés et les 10% les moins aisés. Dans ces conditions, les inégalités salariales contribuent pour 40% aux inégalités du revenu global mesurées par l'indice de Gini. Cependant, ce sont les revenus provenant de l'emploi indépendant non agricole qui présentent les écarts les plus prononcés. Cet écart est de 38,4 fois entre le décile le plus riche et le décile le moins aisé. Ainsi, les inégalités inhérentes à cette source de revenu expliquent 20,2% des inégalités du revenu global des ménages.

Dynamiques

Pour le revenu agricole, cet écart est de 38 fois entre les 10% les plus aisés et les 10% les moins aisés. Au total, les disparités associées à la répartition du revenu agricole contribuent à hauteur de 13,2% aux inégalités du revenu global des ménages. Cette contribution s'élève à 60% en milieu rural. Enfin, les inégalités associées aux revenus de transferts expliquent près de 17% de l'inégalité du revenu des ménages.

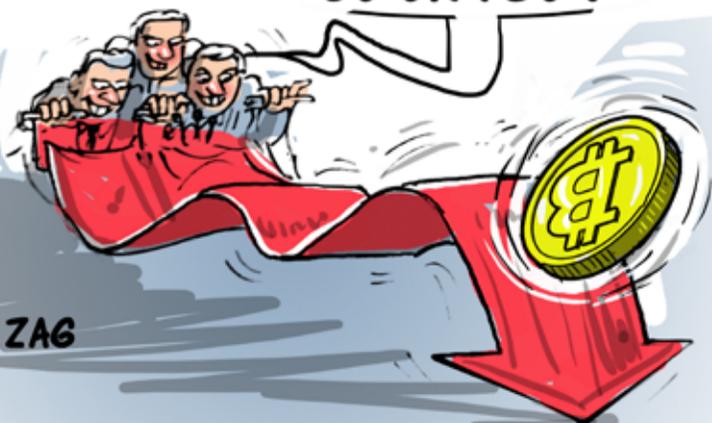
Tels sont les principaux résultats de l'enquête réalisée par le HCP. Il s'agit, pour ainsi dire, de données « brutes » qui demandent à être décortiquées et analysées afin d'en tirer le maximum d'enseignements pour l'élaboration des politiques publiques à l'avenir. Osons espérer que ce travail n'est qu'une étape qui sera suivi à l'avenir d'un approfondissement de l'analyse. Le Haut-Commissariat ne manque ni de moyens, ni de compétences. Il peut aller plus loin dans la réflexion et approfondir davantage l'analyse.

Par ailleurs, il faut remarquer que toutes les données fournies par l'enquête revêtent un caractère statique dans la mesure où c'est la première fois qu'on procède à une étude des inégalités sur la base des revenus acquis au lieu de la consommation effectuée. Comme telles, elles sont nécessairement d'une portée limitée. Car ce qui intéresse le plus c'est de dégager des dynamiques dans le temps et de faire des comparaisons entre périodes. Cet exercice reste suspendu au moins jusqu'au déroulement d'une prochaine enquête.

Enfin, et c'est un oubli de taille, les revenus du capital et du patrimoine sont passés sous silence. Et c'est là où se cachent les fortunes et nulle part ailleurs. Comment peut-on mesurer les inégalités de revenus et les inégalités sociales en général sans faire ressortir les deux sources fondamentales du revenu, à savoir les revenus du travail (salaires) et les revenus du capital (profit et intérêt) ? Pourtant la note du HCP y a fait explicitement référence : « la structure par source de revenu des ménages renseigne sur la part relative des facteurs de production et des politiques de redistribution dans la répartition des revenus générés par l'économie nationale ». En définitive, la question des inégalités de revenus, dans laquelle le HCP a ouvert une brèche, demeure entièrement posée. ●

NOUVEAU DÉVISSAGE DU COURS DU BITCOIN

J'ACCÉLÈRE TROP
OU UN PEU ?



Al Othmani s'attire la colère du diplomate israélien



J'ai été étonné par la déclaration du Premier ministre marocain, M. El Othmani, qui a soutenu et félicité les organisations terroristes Hamas et le Jihad islamique. Cette déclaration indignée émane du chef du bureau de liaison d'Israël au Maroc David Govrin. Elle fait suite à la lettre adressée le 21 mai par le secrétaire général du PJD à Ismaïl Haneyeh, président du bureau politique du Hamas, où il l'a félicité "à l'occasion de la victoire du peuple palestinien et sa forte résistance" contre "l'entité sioniste". Dans son tweet posté ce 25 mai, le diplomate israélien en poste au Maroc depuis le début de l'année qualifie le Hamas et le Jihad islamique d' "organisations terroristes soutenues par l'Iran". Et d'ajouter ; "Quiconque soutient les alliés de l'Iran renforce son influence régionale. Le renforcement de l'Iran, qui sème la destruction dans les pays arabes et soutient le Front Polisario, n'est-il pas en contradiction avec les intérêts du Maroc et des pays arabes modérés?", s'est-il demandé. Or, le Hamas, vu avec des lunettes sans propagande, ne fait que défendre face aux tueries israéliennes le droit des Palestiniens à disposer de leur propre Etat. ●



Bec et ONGLES



Bon musulman cherche sa moitié ! (5)

« Alors, ce premier rendez-vous, comment ça s'est passé? Vous voulez en parler » ?

Abdelaziz entend le psy qui l'interroge machinalement, tout en consultant son smartphone... Il en a fait du chemin, lui qui considérait tous les psys comme des charlatans, vivant aux dépens de ceux qui se confient à eux... Non, il ne regrette pas d'avoir écouté son ami Slimane qui lui a affirmé que de nos jours, la plupart des gens consultent... C'est même très tendance ! Ce qui ne veut pas dire pour autant qu'ils sont « fous », contrairement à une croyance populaire bien de chez nous ! En tout cas, Abdelaziz se sent bien, détendu et confiant, dans la lumière tamisée du cabinet du psy... bercé par sa voix douce, et encouragé par son sourire bienveillant, comme en présence d'un ami de longue date, lui d'habitude tellement introverti et pudique.

- Oui, docteur. On a beaucoup parlé... Elle voulait tout savoir sur moi.... Je crois que je lui ai fait bonne impression !

- Voilà un bon début !

- Je lui ai parlé de mes phobies... Elle a été très compréhensive !

- Vos phobies ? Votre peur des femmes ?

- Oh non, on n'a pas abordé ce sujet ! C'est un peu délicat... Non, plutôt ma peur des serpents et du noir... Ma peur de l'avenir, et de ce qu'il nous réserve, avec tous ces conflits qui déchirent la planète...

- Vous y êtes allé un peu fort, pour une première rencontre ! Sinon, vous avez échangé sur des thèmes un peu plus personnels ? Elle vous a parlé d'elle, de ses centres d'intérêt ?

- Comment ? Euh, non, on n'a pas eu le temps... Il faut dire qu'on a surtout parlé de moi et de ma famille... Elle voulait tout savoir sur ma mère, mes sœurs, mes amis et mes collègues... Le temps est passé tellement vite ! Vous savez docteur, je me suis senti à l'aise avec elle, moi qui appréhendais tellement cette rencontre. Vous pensez qu'il serait temps pour moi de la présenter à ma famille ?

- Déjà ? Vous ne pensez pas que c'est un peu tôt ? Il serait peut-être plus prudent d'attendre un peu... Vous avez décidé de vous revoir bientôt ?

- On a convenu de se retrouver chaque vendredi après-midi, à la veille du week-end. Elle m'a dit que c'était son moment préféré, juste avant d'aller à sa séance de sport. Ah oui, j'ai oublié de vous dire qu'elle était inscrite dans une salle de sport avec sa collègue... Une salle de sport mixte ! Vous êtes choqué, vous aussi docteur ? Au départ, je n'ai pas vraiment apprécié, mais elle m'a expliqué qu'elle n'avait pas trop le choix... Sa société a signé une convention avec cette salle de sport avec des tarifs très compétitifs. Et puis elle y va toujours en compagnie de sa collègue, Saida, une femme mariée avec des enfants... Depuis, je me suis renseigné... Il s'agit d'une salle très bien fréquentée, il n'y a donc aucun risque.

- A quel type de risque faites-vous allusion ?

- Euhhh... Je veux dire qu'elle ne risque pas d'y faire de mauvaises rencontres... Par contre, ce qui me dérange surtout, c'est le coach, un bellâtre qui se prend pour Apollon, selon ce qu'elle m'en a dit ! Elle a beaucoup ri lorsque je lui ai dit de s'en méfier...

Elle m'a conseillé d'ailleurs de m'inscrire avec elle dans la même salle, ce serait une occasion de se retrouver dans un cadre sympathique et convivial... Et par la même occasion, d'avoir notre Apollon à l'œil, a-t-elle ajouté sur le ton de la plaisanterie... En tout cas, je crois qu'elle apprécie que je sois jaloux...

- Jaloux ou possessif ?

- Je ne vois pas la différence. Nous sommes des Marocains et donc conservateurs dans l'âme, n'est-ce pas docteur ? Personnellement, je n'ai d'ailleurs jamais fréquenté une école mixte... Et je ne m'en porte pas plus mal !

- Vous savez que la mixité a aussi bien des avantages. On aura l'occasion d'y revenir ! Les enfants apprennent à se fréquenter, à partager leurs jeux dès le plus jeune âge, et à développer des relations d'amitié et de complicité...

- D'amitié et de complicité ? Vous croyez vraiment docteur ? En Occident, peut-être, c'est conforme à leurs valeurs. Mais, chez nous, un homme et une femme doivent éviter de se fréquenter, sauf par nécessité... Par exemple dans un cadre professionnel... On sait trop comment ça peut se terminer, Satan n'est jamais loin ! C'est le fqih qui nous le répète à chaque occasion... Sinon, docteur, je voulais vous dire, je crois que je suis allé un peu vite en besogne... À un moment, nos mains se sont frôlées, et je ne sais pas ce qui m'a pris... j'ai pris sa main dans la sienne et je l'ai tenue quelques secondes !

- Carrément ? Effectivement, vous brûlez les étapes, mon ami ! Et comment a-t-elle réagi ?

- Elle a souri et elle m'a répondu avec un sourire malicieux « Jamais le premier soir ! ». Je trouve sa réponse un peu ambiguë... Vous en pensez quoi, docteur ?

- Qu'elle a le sens de l'humour, certainement ! Et vous feriez bien de vous en inspirer ! Je vous propose de se revoir pour une nouvelle séance dans un mois, si vous le voulez bien... Vous aurez fait plus ample connaissance avec votre « fiancée », et ce sera l'occasion d'y voir plus clair...

- Oui, docteur, vous avez raison... Mais pour ce qui me concerne, je vous le dis d'ores et déjà, je suis tombé sous son charme ! Mais que ça reste entre nous !

- Bien entendu, mon ami, comme tout ce qui se dit entre ces quatre murs. Donc, à la séance prochaine, inshallah ! (A suivre) ●

N. Tallal

L'entretien -à peine- fictif de la semaine

Saeddine Al Othmani, premier ministre

Je suis déjà un homme du passé...

Une équipe du Canard a été accueillie par le Premier ministre Saeddine Al Othmani dans son bureau à la primature, où aucun dossier n'est posé.

Vous venez de vous attirer les foudres du représentant israélien au Maroc à cause de votre texte de félicitation adressé au Hamas... Auriez-vous oublié que vous avez signé au nom du Maroc les fameux accords d'Abraham de normalisation avec l'État hébreu ?

Je n'ai rien oublié. Il fallait marquer ma solidarité avec le Hamas, qualifié d'organisation terroriste par le diplomate israélien, pour montrer que le PJD est toujours aux côtés des Palestiniens, ne serait-ce que par les paroles...

Alors, Ba Saad, comment envisagez-vous l'avenir ?

Mon avenir personnel est assuré. Plus que quelques mois pour que je rejoigne le club islamiste des ex-premiers ministres grassement payés pour services non rendus. Quant à l'avenir du Maroc, je suis désolé de vous dire que je n'ai pas assez d'éléments de réponse pour me prononcer.

Et l'avenir du PJD ?

Franchement, le PJD est mal barré, bien parti, pour revenir à l'opposition où il est assuré de végéter pendant plusieurs décennies. D'où l'agitation de certains dirigeants du parti qui commencent à craindre pour leurs acquis. Pour ma part, je plains les militants qui avec des années d'attente au compteur ont très peu de chance de goûter de sitôt aux délices de l'inaction au pouvoir...

Mais encore ?

L'inaction est mon mot préféré dont j'ai découvert toute la plénitude. Plus tu es engagé dans l'inaction, moins tu stresses et plus tu regardes les choses avec sérénité et tu rajeunis. Cela ne sert à rien

donc de sacrifier sa vie à agir surtout dans un contexte d'adversité.

Pour vous, les prochaines législatives marqueront la fin d PJD au pouvoir...

Absolument. Le tour du RNI est venu pour conduire les affaires du pays où, nous islamistes, nous avons montré une incompétence glaçante et fini par perdre notre virginité politique à force de flirter avec plusieurs partenaires.

Allez-vous vous refaire une nouvelle virginité en retournant dans l'opposition ?

Une fois qu'on a perdu sa virginité naturelle, il est impossible de la récupérer. Dans le cas des islamistes, la perte de virginité a été aggravée par une série de viols, le rétablissement des relations du Maroc avec Israël, la légalisation du cannabis à usage médical, le quotient électoral et bien d'autres joyusetés. Tout cela a contribué à notre démasquage grand public et à la perte de notre popularité construite à coups de paniers de la charité politique.

Mais ne prenez-vous pas personnellement un grand risque en vous représentant à Mohammedia ?

Vous savez, un homme comme moi, devenu malgré lui le guignol politique préféré des Marocains, n'a rien à perdre. Il faut bien que je montre que je suis un homme du passé... ●

Propos recueillis par Saliha Toumi



Le MIGRATEUR



France : Vers l'indemnisation des victimes des implants mammaires

Un tribunal français ordonne des dommages et intérêts pour des centaines de victimes du scandale des implants mammaires.

La société allemande TÜV Rheinland a fait preuve de négligence en délivrant des certificats de sécurité à une société française qui fabriquait des implants mammaires défectueux, a jugé le tribunal de Paris. La certification délivrée par TÜV Rheinland avait permis à la société varoise d'apposer le marquage CE, autorisant ainsi la vente de produits frelatés dans près de 70 pays. TÜV Rheinland était chargée d'assurer le contrôle des matières premières utilisées par la société Poly Implant Prothèse (PIP) dans la fabrication de ses prothèses mammaires. Or, PIP a commercialisé jusqu'en 2010 des implants qu'elle avait frauduleusement remplis d'un gel de silicone industriel. Une décision qui, selon les groupes de défense des droits, ouvre la voie à des milliers de femmes dans le monde entier pour demander des dommages et intérêts. Plus de 300 000 femmes ont reçu des implants fabriqués au cours des dix années précédant 2010 par PIP (Poly Implant Prothèse) et remplis de silicone bon marché de qualité industrielle non autorisée pour l'usage humain. « C'est un soulagement » a déclaré « Christine » lors d'une conférence de presse. « La procédure judiciaire prend fin aujourd'hui, mais elle ne s'arrête pas là pour ma santé. J'ai toujours du silicone dans mon corps ». L'affaire a été portée en justice par des femmes qui ont déclaré avoir souffert de problèmes de santé à long terme après avoir reçu l'implant PIP.

Des centaines d'entre elles devraient être indemnisées, a jugé le tribunal, qui a toutefois rejeté la demande de dommages et intérêts de plusieurs centaines d'autres. TÜV Rheinland a déclaré qu'il contestait la décision du tribunal de tenir l'entreprise pour responsable, même partiellement. Il a noté que le tribunal a rejeté les demandes des femmes qui ont reçu des implants avant 2006. « Les preuves dans cette affaire montrent clairement que TÜV Rheinland a agi avec diligence, en conformité avec les réglementations acceptables, et ce n'était pas son rôle de traquer la fraude conformément à la réglementation », a déclaré l'entreprise dans un communiqué.

Le groupe de défense PIP Implant World Victims Association (PIPA) a déclaré que le jugement aurait des implications pour des dizaines de milliers d'autres femmes dans des dizaines de pays du monde entier qui ont



Une prothèse mammaire PIP présentée le 3 janvier 2012 à Marseille (C) AFP.

reçu des implants PIP. La PIPA cherche à obtenir une indemnisation pour quelque 20 000 victimes dans plusieurs affaires distinctes en France. Elle a déclaré que d'autres femmes, de la Grande-Bretagne à la Colombie, pourraient se manifester à la suite de la décision de jeudi 20 mai. « Nous sommes ravis de ce résultat qui met définitivement fin aux doutes sur la responsabilité de TÜV Rheinland », a déclaré l'avocat Olivier Aumaître, qui a représenté certaines des femmes au nom de PIPA. PIP a fait faillite lorsque le scandale a éclaté en mars 2010. Son fondateur, Jean-Claude Mas, a été emprisonné pendant quatre ans et condamné à une amende de 75 000 euros (82 500 dollars)

en 2013. À l'époque, Mas avait déclaré à l'enquête de police que ses employés retiraient les traces du gel de silicone industriel avant que le TÜV Rheinland ne procède à ses inspections annuelles. Les implants frauduleusement fabriqués par PIP étaient jusqu'à six fois plus susceptibles de se rompre que les autres implants, selon le National Health Service britannique. On a également constaté que la silicone s'était infiltrée dans le corps de femmes dont les implants étaient restés intacts. Les victimes ont souffert de maladies auto-immunes, de craintes de cancer et d'anxiété prolongée, tandis que le taux d'incidence de l'autisme chez les enfants qui ont été allaités par des mères ayant des implants PIP était bien supérieur aux taux normaux, a affirmé PIPA. Collectif d'avocats qui ont déclaré que des dommages et intérêts allant de 20 000 à 70 000 euros étaient demandés pour chaque victime. Une première décision sur l'indemnisation était attendue en septembre. Selon M. Aumaître, avocat et fondateur de PIPA, la décision du tribunal signifie que la négligence de TÜV Rheinland est responsable du paiement des dommages. « Après 10 ans d'attente et de combat acharné, le certificateur allemand va devoir indemniser intégralement les victimes », a déclaré M. Aumaître.

Avec 25 000 femmes ayant à ce stade engagé une procédure judiciaire, la facture globale pour le certificateur allemand pourrait atteindre au moins 500 millions d'euros, a-t-il calculé. ●

Le spectre du retour à la case départ plane sur Gaza

La trêve à Gaza obtenue grâce aux pressions américaines et la médiation égyptienne et qui est entrée en vigueur vendredi 21 mai à 02h00 du matin (Jeudi 23h00 GMT) après 11 jours de guerre contre Israël semble tenir bon. Mais cette trêve que les États-Unis, l'Europe et le conseil de sécurité souhaitent qu'elle soit durable, est plus que jamais fragile. Dès le dimanche, après le break du shabbat, Israël récidive en autorisant sous escorte policière les colons juifs à faire irruption dans la zone de tension à Jérusalem, à savoir l'esplanade de la mosquée al-Aqsa.

Cette énième provocation qui a déclenché les affrontements avec des manifestants palestiniens autour de la mosquée al-Aqsa et le quartier Cheikh Jarrah, et déclenché par ricochet les combats à Gaza les plus meurtriers depuis 2014, va-t-elle rendre caduc tous les efforts entrepris pour que les canons se taisent ? Il y a de fortes chances pour que la réponse soit affirmative, même si la police israélienne, qui a demandé aux envahisseurs d'éviter les attroupements statiques en marchant constamment sans s'arrêter n'a signalé aucun « incident inhabituel » dans l'enceinte de la mosquée al-Aqsa, l'une des aires les plus sacrées de l'islam, alors que les médias sociaux israéliens ont montré quelques dizaines de Juifs en tenue religieuse se promenant sur le site sous protection policière. Un porte-parole de la police a indiqué qu'il s'agissait d'une « visite régulière » après une pause qui a débuté le 3 mai pour le mois sacré musulman du ramadan. En fait, le site des toutes les tensions est également vénéré par les Juifs et se situe à Jérusalem-Est, qu'Israël a annexé lors de la guerre de 1967. Israël qui considère l'ensemble de Jérusalem comme sa capitale, un statut non reconnu par la communauté internationale bien que Wash-

ington sous le mandat de l'ex-président Donald Trump eut reconnu la ville sainte comme capitale éternelle de l'Éta hébreu.

Les raids de la police à l'intérieur et autour d'al-Aqsa pendant le ramadan, ainsi que les expulsions prévues de 12 familles palestiniennes de leurs maisons du quartier Cheikh Jarrah à Jérusalem-Est, revendiquées par des colons juifs, ont suscité des tirs de roquettes à longue portée par le Hamas dès le 10 mai. Tirs qui ont conduit aux combats les plus violents entre Israël et le Hamas depuis la guerre de 2014 à Gaza, qui s'est terminée par une trêve avant l'aube vendredi, négociée par l'Égypte avec le soutien des États-Unis. Aucun des deux belligérants n'a signalé de violations dimanche matin mais la police a procédé à de nombreuses arrestations dans les rangs palestiniens. Lundi et mardi le bilan des arrestations de ceux que la police israélienne qualifie de « subversifs », en Cisjordanie et même dans plusieurs villes arabes situées à l'intérieur de la Ligne verte est monté à une centaine en plus d'un mort dans leurs rangs.

Par ailleurs, les médiateurs égyptiens ont fait la navette entre Gaza et la Cisjordanie où ils ont rencontré le président palestinien Mahmoud Abbas, dans le but de maintenir le cessez-le-feu.

En attendant les résultats de la visite dans la région du secrétaire d'État américain Tony Blinken, débutée à Jérusalem mardi, les responsables palestiniens estiment à plusieurs dizaines de millions de dollars le coût de la reconstruction de Gaza, où plus de 248 Palestiniens ont perdu la vie dont 66 enfants en plus d'environ 1 950 blessés, pendant les 11 jours de combats. Tandis que les responsables israéliens ont déclaré que les tirs de plus de 4 000 roquettes ont tué 12 personnes en Israël. Faites le calcul. ●

Italie : 14 morts, dont 5 Israéliens, dans la chute d'un téléphérique

La chute d'une cabine de téléphérique a fait 14 morts, dont cinq Israéliens, dimanche à Stresa, une station balnéaire du Piémont sur les rives du lac Majeur, dans le nord de l'Italie. Deux enfants de neuf et cinq ans avaient été hospitalisés à Turin. Le premier, admis en réanimation dans un état critique, a succombé à ses blessures, ont annoncé dans la soirée les Secours alpins sur leur compte Twitter. Le second souffre notamment d'un traumatisme crânien et de fractures des jambes. Le téléphérique Stresa-Mottarone qui emmène les touristes et les habitants de la ville sur le lac Majeur, à près de 1 400 mètres au-dessus du niveau de la mer, jusqu'au sommet de la montagne Mottarone en 20 minutes a plongé à plus de 20 mètres du sol, ont déclaré des responsables locaux et des sauveteurs. Des randonneurs ont entendu un fort sifflement juste avant

l'accident, a ajouté Mme Severino, précisant qu'il s'agirait de la rupture d'un des câbles.

« Nous sommes dévastés, dans la douleur », a déclaré Marcella Severino, maire de Stresa à la chaîne RAI, tandis que le Premier ministre italien Mario Draghi a exprimé ses condoléances aux familles des victimes.

Le téléphérique remontait la montagne lorsque la cabine, où se trouvaient 15 personnes, est tombée à plus de 65 mètres du sol et a roulé plusieurs fois sur les pentes abruptes avant d'être arrêtée par des arbres, a déclaré Severino. Trois personnes ont été incarcérées, mercredi 26 mai. Suspectées d'être au courant de la défaillance du système de freinage, selon la procureure en charge de l'enquête. Elles risquent 10 ans de prison. ●



Rue Ibnou Katir résidence
Al Mawlid II Imm. D RDC n°4
Maârif - Casablanca -
Tél : 0522 23 32 93
Fax : 0522 23 46 78
E-mail : contact@lecanardlibere.com
Site web : www.lecanardlibere.com

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
ET DE LA RÉDACTION

Abdellah Chankou
a.chankou@lecanardlibere.com

RÉDACTEUR EN CHEF

Abdellah Chankou

RÉDACTION

Jamil Manar
Abdelkarim Chankou
Saliha Toumi
Rachid Wahbi
Ahmed Zoubâir

CARICATURES

Boudali, Zag

SERVICE COMMERCIAL

Laila Lamrani Amine
Chaimaa El Omari Naib

WEBMASTER

Larbi Larzaoui

INFOGRAPHIE

Yahia Kamal

LOGISTIQUE

Youssef Roumadi

SERVICE COMPTABILITÉ

Essaadia HAKANI

Impression

Alpha Print

DISTRIBUTION

Sapress

DOSSIER PRESSE

Aut. 51/06

DÉPÔT LÉGAL

2007 / 0025

ISSN 2028-0416

PROCHE-ORIENT
LA SOLIDARITÉ DES ALGÉRIENS





Can' Art et CULTURE



« La danse sur les clous », un nouveau roman de Driss Korchi

Lécrivain marocain Driss Korchi a publié en 2021 son dernier livre roman « La danse sur les clous » aux Éditions Orion en tome 1. « La danse sur les clous » est un roman qui relate une histoire autobiographique extraordinaire du début des années 90 et même un peu avant. Des personnages, de jeunes étudiants, s'agitent inopinément chacun à sa manière dans le but de se frayer un chemin dans la bousculade contraignante. Les noms de ces jeunes étudiants ne sont pas fortuits du moment qu'hyperboliques ou oxymoriques, ils reflètent une onomasticité incompatible avec le sort de chacun d'eux. Aziz est une réincarnation d'al-Hallaj qui effectue inlassablement sa danse soufie avec amour afin de donner une consistance à sa vie tronquée de tanneur qui aide son père dans la tanne-

rie de la médina de Fès. Les autres personnages, chacun selon les conjonctures, dansent sur le rythme de leurs propres aspirations affectées d'incidents fâcheux et incontournables. » Abdelali Najah (e-littérature.net.)

A la question sur l'intrigue de ce roman, l'auteur répond à e-littérature.net : « Ce qui constitue le nœud central du roman, c'est l'amour dans ses multiples panoplies et facettes et dont résultent des chocs, des déceptions, voire des ulcères qui laissent des cicatrices indélébiles. »

« Le roman vient de paraître aux Éditions Orion, en tome 1. C'est un voyage sans machine de temps. Lunes rouges



est un sous-titre qui évoque la chanson de Marcel Khalifa : "Mon cœur est une lune rouge/ Mon cœur est un jardin. Un voyage à vol d'oiseau comme si la veille est au demitour d'une ruelle de la médina de Fès. Un rêve-caméléon dont on ne sait s'il est doux et sucré ou fort piquant. Un flash-back dans un lieu commun avec des personnages hors du commun. La danse est une volupté qui vise à décharger les miasmes du temps, cette chimère qui manipule et fait incliner selon ses grés les plus à mieux de lui tenir tête avec ténacité. Tout ce qui rampe sur terre est intro-

duit de force dans ses méandres. Toutefois, l'homme a créé l'amour, cet endolori aux flèches aveugles et il se peut qu'il ne vise maladroitement le cœur d'un certain stylite, d'un certain al-Hallaj réincarné, un étudiant qui a misé toute sa vie afin de monter l'empyrée et rencontrer la divinité en faisant fi du mondain. Alors que l'extase et l'effervescence galvanisent les têtes pendant que des événements grouillent et mijotent sous les strates de la société et des clans se tiraillent puérilement. » Driss Korchi, Janvier 2021. Driss Korchi est né à Fès. Féru de poésie depuis son plus jeune âge, il publie deux recueils : Les pissenlits de l'exil en 2014 et Errances en 2018. Tenté par le roman et ses mystères féeriquement inextricables, il écrit son premier roman Miettes et ombres publié en 2017. ●

« Urban Folklore » lance des premières compositions

Lancement des premières compositions du groupe de Jazz Ethnic « Urban Folklore » lors de la dernière session Live de L'boulevard appelée « Replug ». Urban Folklore est un groupe de Jazz / Ethnic basé à Rabat et formé en 2019. Le concept du projet tourne autour de la rencontre des musiques folkloriques du monde et des musiques urbaines (soient-elles funk, rock, jazz, électro...). Pendant sa première année d'existence, le groupe proposait des réarrangements de standards de Jazz mêlés aux rythmes africains, latins, maghrébins ou arabes; cette phase ayant abouti à l'enregistrement du « Live au Pietri '19 ». Aujourd'hui, Urban Folklore prépare son premier EP constitué en grande partie de compositions originales

Urban Folklore c'est :

KHALIL BENSOUDA (Basse)

Musicien polyvalent, Khalil se fonde sans soucis dans nombre de styles musicaux allant du Jazz au Rock à la musique Gnawa ou encore les musiques latines.

ABDELFATTAH EL HOUSSAINI (Percussions)

Né en 1965 à Rabat, Abdelfattah joue de la percussion d'aussi loin qu'il se souvienne. D'abord dans des formations de musique traditionnelles marocaines et arabes pour s'ouvrir plus tard aux rythmes du monde et à la fusion...

HAKIM BELAYACHI (Guitare)

Du haut de ses 19 ans, Hakim est SALIM AKKI (Batterie/ Voix / FX) d'ores et déjà un guitariste phénoménal qui fait preuve d'un jeu aussi sophistiqué que mature. Fils de musicien, il eut très tôt accès à divers instruments de musique...

SALIM AKKI (Batterie/ Voix / FX)

Batteur au groove infectieux, ce natif de Kenitra est un artiste complet. En 2006, Il commence par jouer de la guitare dans des groupes de Rock avant de se convertir à la batterie pour rejoindre le groupe de Reggae « Wachm'n'hit » en 2008.

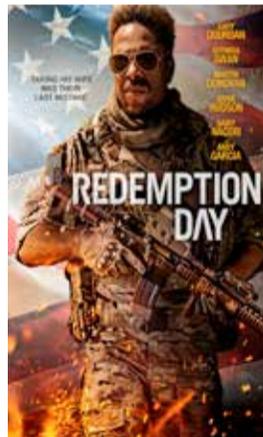
YASSINE LAMBARKI (Saxophone/ Clavier)

Ce mordu de Jazz Classic a débuté la musique au conservatoire pendant 3 ans avant de continuer son exploration de la musique à mesure des rencontres et des recherches. Il rejoint des groupes de tout genre.

Photos : https://www.instagram.com/we_urban_folklore/
Vidéo : <https://youtu.be/W6zgNaML07M> ●

« Redemption day » de Hicham Hajji au NYC Independent Film Festival

La 12ème édition du NYC Independent Film Festival présente le film du Marocain Hicham Hajji. Ce thriller d'action intitulé « Redemption day », mêle intelligemment et subtilement diverses questions économiques et politiques du moment à un divertissement d'action époustoufflant et palpitant. Le film bénéficie d'un casting de stars de premier ordre avec Andy Garcia (Occean's Eleven, Le Parrain), Gary Dourdan (CSI, Alien), Serinda Swan (Tron, The Twilight Zone) et Robert Knepper (Prison Break, The Hunger Games).



L'histoire : Après avoir reçu la Médaille d'honneur pour sa bravoure lors d'une fusillade contre l'État islamique, le capitaine des Marines américains Brad Paxton (Gary Dourdan) souffre des effets à long terme de son séjour en zone de guerre. Sous la bonne garde de son épouse, Kate (Serinda Swan), Brad tente de s'adapter à la vie civile. Lorsque Kate, une archéologue renommée qui se rend au Maroc après la découverte des plus vieux ossements humains, datant de 300.000 ans, dans la région de Youssoufia, faisant de Jebel Ighoud le nouveau berceau de l'humanité. Mais lorsque Kate arrive, elle est capturée par un groupe terroriste dirigé par Jaafar El Hadi (rôle joué par le cé-

lèbre Franco-Algérien Samy Nacéri) qui exige une rançon de 10 millions de dollars. Brad se précipite au Maroc où l'ambassadeur américain (Andy Garcia) a cessé de négocier la libération de Kate après que l'opération ait mis en péril les négociations des Nations Unies pour les futurs droits pétroliers dans la région. Alors que les circonstances habituelles de l'enlèvement de Kate sont révélées, Brad est obligé d'utiliser ses compétences militaires dans une opération audacieuse et mortelle pour trouver les hommes responsables et sauver la femme qu'il aime. Le réalisateur Hicham Hajji est non seulement un cinéaste passionné, mais il est aussi le tout premier Marocain à écrire, produire et réaliser un long métrage hollywoodien. En 2008, après avoir travaillé sur un certain nombre de projets de premier plan, Hicham Hajji a créé sa société de production « H FILMS » dans le but de combler le fossé entre Hollywood et le Maroc et de contribuer au développement de grandes productions dans la région, en plus de sa propre liste de projets de premier plan. Aujourd'hui, Hicham Hajji a des bureaux à Los Angeles et au Maroc et supervise un fonds cinématographique de plusieurs millions de dollars et une facilité de crédit pour les films et les séries télévisées. Il se spécialise dans les productions internationales avec comme objectif de réaliser des longs métrages de grande qualité et commercialement viables dans le monde entier. Il souhaite raconter de grandes histoires uniques dans une variété de genres qui trouvent un écho auprès du public du monde entier. Le long-métrage qui a suscité colère et indignation en Algérie est programmé le mardi 8 juin au the Producer's Club (West 44th Street). ●

Les mots qu'on ne me dit pas

Cette année, un spectacle « Les mots qu'on ne dit pas », dont la captation a été réalisée pour l'événement, sera présenté en salles et en ligne.

Jeudi 3 juin, 16h

Au Centre les Étoiles de la Médina de Fès

Vendredi 4 juin, 9h-11h30 / 14h-16h

A la Salle polyvalente du Groupe Scolaire Jean de La Fontaine

Samedi 5 juin, 17h

A la Médiathèque de l'Institut français de Fès

Samedi 5 juin 2021, 14h

Sur la chaîne YouTube de l'Institut français du Maroc

D'après le roman de Véronique Poulain (© éditions Stock)

Dans un récit intime, plein d'humour et d'une sincérité désarmante, Véronique Poulain se raconte depuis son expérience d'entendante-fille-



de-parents-sourds, qui grandit tiraillée entre deux langues, deux cultures : deux mondes. ●



Et Batati ET BATATA



Bizarre



Blanchiment fatal

Une Californienne a certainement perdu 26 millions de dollars en oubliant un ticket gagnant du « SuperLotto Plus » dans l'une de ses poches. Elle a ensuite mis son pantalon dans la machine à laver, disant adieu sans le savoir à une immense fortune. Jeudi 13 mai était la date limite pour réclamer le gain du tirage effectué le 14 novembre 2020. Mais personne ne s'est présenté, rapporte le Whittier Daily News dans un article relayé par Capital. Une employée du point de vente où a été acheté le ticket a cependant affirmé qu'une habituée s'était présentée mercredi pour raconter sa mésaventure. Le gérant du commerce aurait confirmé ses dires et aurait remis l'enregistrement de la vidéosurveillance aux responsables de la loterie de Californie. Une enquête a été ouverte pour tenter d'établir si cette femme a bien validé les 6 bons numéros, a indiqué la porte-parole de la loterie, citée par ABC 7 News. Les joueurs qui ont perdu un ticket gagnant doivent être capables de fournir une preuve, comme une photo recto/verso, et déposer une réclamation. Si la présumée gagnante ne récupère pas son gain, 19,7 millions de dollars seront distribués aux écoles publiques californiennes. Le commerce empochera de son côté une prime de 130 000 dollars. ●

Ont plumé KFC

Un étudiant chinois de 23 ans et quatre de ses camarades ont récemment été condamnés à des peines de prison allant de 15 à 30 mois pour avoir arnaqué KFC. Entre avril et octobre 2018, ces personnes ont obtenu gratuitement un total de plus de 30.000 dollars (près de 25.000 euros) de produits du géant du fast-food. Ils ont utilisé une faille de l'application de l'enseigne, que l'étudiant avait découvert par hasard, raconte Vice. En effectuant une commande via la plateforme, le jeune Chinois a en effet remarqué qu'il pouvait régler en utilisant des bons et se faire immédiatement rembourser via une autre application. L'étudiant a alors multiplié les achats pour lui-même et a expliqué l'astuce à quatre amis. Il a aussi commencé à vendre en ligne les coupons rendant possible ce processus. Les cinq resquilleurs ont aussi été condamnés à des amendes dont le montant est compris entre 155 et 930 dollars, soit entre 127 et 764 euros. La justice chinoise a en effet considéré qu'en plus de la fraude, ils s'étaient rendus coupables de « communication de méthodes criminelles ». Les seules commandes passées par l'étudiant ont coté à KFC environ 9.000 dollars, c'est-à-dire près de 7.400 euros. ●

Arnaques aux cryptomonnaies

L'agence américaine de la concurrence, la FTC, a annoncé lundi 17 mai que des personnes se faisant passer pour Elon Musk avaient volé plus de 2 millions de dollars à des investisseurs depuis octobre dans des arnaques aux cryptomonnaies. Ce type d'escroquerie repose sur « la promesse qu'une célébrité associée aux cryptomonnaies va multiplier les cryptomonnaies que vous envoyez vers son portefeuille et vous les renvoyer », indique la FTC. Les tweets et déclarations publiques d'Elon Musk, le fantasme patron de Tesla, ont tendance à faire vivement réagir le cours de plusieurs cryptomonnaies. Son enthousiasme pour le bitcoin a ainsi contribué à l'ascension fulgurante de la plus célèbre des cryptomonnaies ces derniers mois. ●



Rigolard



***Un inspecteur envoyé par le ministère** de la Santé vient faire une visite d'inspection dans un hôpital psychiatrique. Il est spécialiste en sécurité, et demande donc à voir le registre des accidents de l'hôpital, que le directeur lui donne donc.

La troisième cause d'accidents est la chute dans les escaliers. « Classique », dit l'inspecteur visiblement habitué : vous placerez des grillages au dessus de la rampe d'escalier pour éviter des accidents semblables. Le directeur prend note.

La deuxième cause d'accidents est la défenestration. L'inspecteur trouve également cela « classique » et impose donc au directeur la pose de barreaux aux fenêtres. Là encore, le directeur en prend bonne note.

Mais la première cause d'accidents est inscrite sur le registre avec le terme : « le figuier ». L'inspecteur est interloqué et demande au directeur de quoi il s'agit. Le directeur le prie de bien vouloir le suivre dans le jardin de l'hôpital pour qu'il se rende compte de lui-même de quoi il s'agit. Et voilà le spectacle – commenté par le directeur : « Les malades grimpent habilement au tronc du figuier, puis ils s'accrochent à des branches, parfois pendant des heures... puis, subitement, ils se laissent tomber en criant : JE SUIS MÛR ! »

***Un jour deux Belges vont faire** un entretien d'embauche pour travailler dans une mine. Le premier des 2 gars entre dans le bureau du patron pour être questionné et le patron lui demande :

- As-tu déjà travaillé dans une mine ?
- Oui, pendant 5 ans, répond le postulant.
- A quelle profondeur ?
- A 1000 mètres de profondeur.
- Dommage, dit le patron. Nous cherchons quelqu'un qui peut descendre à 2000 mètres de

profondeur.

Le postulant sort du bureau du patron et dit à son copain :

- Quand le patron te demandera à quelle profondeur tu as travaillé, répond 2000 mètres, sinon il ne t'engagera pas.

Le deuxième postulant entre dans le bureau du patron et il se fait poser les mêmes questions :

- As-tu déjà travaillé dans une mine ?
- Oui, pendant 5 ans, répond le postulant.
- A quelle profondeur ?
- A 2000 mètres de profondeur !
- Et quel équipement d'éclairage tu utilisais pour travailler ?
- Ah ! ... Je ne sais pas, je travaillais le jour.

***Le corps médical a décidé de tester** la théorie d'un éminent psychiatre selon laquelle en confrontant à huis clos deux malades mentaux qui se prennent pour le même personnage, on les amène tout naturellement à constater qu'ils ne peuvent être deux avec la même identité, et on obtient leur guérison. On choisit donc, dans un hôpital psychiatrique, deux malades qui se prennent tous les deux pour Napoléon, et on les enferme dans la même pièce avec de la nourriture et des boissons pour huit jours, sans aucune possibilité de contact avec l'extérieur. Une semaine plus tard, devant tout ce que la psychiatrie compte de sommités, on ouvre la porte. Le premier pensionnaire sort, toise longuement les médecins, et leur lance :

- Eh bien ? On ne salue plus son empereur ?
- Silence. Les secondes s'écoulaient, le second pensionnaire n'apparaît toujours pas. Chacun retient son souffle. Enfin, le premier se retourne vers la porte et crie :
- Alors ? Tu viens, Joséphine ?

CHERCHONS LOCATAIRES

Immeuble à usage de bureaux sous forme de 6 plateaux d'une superficie de 2500 m2 plus un parking de 2000 m2 pour 100 voitures

Adresse :

Sidi Maàrouf lotissement Attawfik le Zenith Technoparc Casa Nearshore

Contact :

06 61 17 74 44



LOUONS DES BUREAUX DE TOUTES SUPERFICIES

Angle boulevard de la Résistance, Rond-point d'Europe et Boulevard Zerktoni
Contactez-nous au 0661177444





Et Batati ET BATATA



Mot Fléchés

Sanctification	Vagabonda	S'élevant	Elan	Dont le genre est indéfini
De ce monde	Animaux		Abri	Adverbe
Rivière suisse		Entouré		
Coléoptère		Cosses		
				Prétex- tons
Cité légendaire		Possèdent		Article contracté
Arbre				Fibre textile
	Bâillonne			
	Animal			
Divinité		Note	Pronom personnel	Incrustée
Greffes		Abréviation religieuse	Lanthani- de	
Espère				Divinité antique
Lettre grecque				Unité de poids
		Métal blanc	Enceinte	
		Possessif	Partie d'une poulie	
Examen médical				
Commune française			Griffe	
				Con- jonction négative
Créés			Passé	

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
11									
12									

Horizontalement :

- 1 : Fleur
- 2 : Ecrivain - Superlatif en musique
- 3 : Se rend - Choisissons
- 4 : Faiblesses
- 5 : Gaz - Conjonction de coordination - Araignée
- 6 : Vulgaire
- 7 : Musique - Coutume
- 8 : Assaisonnement - Inscription
- 9 : Période - Roche
- 10 : Ville ancienne - Osé - Pronom personnel
- 11 : Pilleras
- 12 : Tueurs à gages

Verticalement :

- 1 : Occupants
- 2 : Divinité - Calai
- 3 : Adverbe - Meurtri - Appareil informatique
- 4 : Loi du milieu - Organisme d'état
- 5 : Animal - Rendu opaque
- 6 : Ville italienne - Aperçu - Changer
- 7 : Courbe sismique - Ile
- 8 : Ville africaine - Donne bonne conscience - Déclenches
- 9 : Sciences de la terre

Mots Mêlés

N	I	A	P	E	S	S	A	M	T	N	D	T
E	T	T	E	S	S	O	C	S	A	O	R	G
E	N	I	L	A	R	P	A	N	L	S	A	A
F	O	N	D	A	N	T	R	O	O	R	G	L
T	S	I	D	N	A	C	A	B	C	U	E	E
O	S	S	U	G	U	S	M	N	O	O	E	T
G	I	A	E	O	T	S	E	O	H	T	V	O
N	L	E	G	O	E	N	L	B	C	A	U	M
I	A	T	F	S	S	E	M	M	O	G	A	A
L	C	F	I	A	N	I	S	Z	R	U	M	G
R	E	T	T	E	L	B	A	T	A	O	I	R
E	E	E	N	I	T	A	G	U	O	N	U	E
B	S	E	S	I	D	N	A	I	R	F	G	B

- FRIANDISES
- BERGAMOTE
- BERLINGOT
- CALISSON
- MASSEPAIN
- NOUGATINE
- CHOCOLAT
- COSETTE
- GUIMAUVE
- TABLETTE
- BETISES
- BONBONS
- CARAMEL
- FONDANT
- PRALINE
- CANDIS
- DRAGEE
- GOMMES
- NOUGAT
- OURSON
- ZAN
- TOFFEE
- GALET
- SUGUS
- ANIS

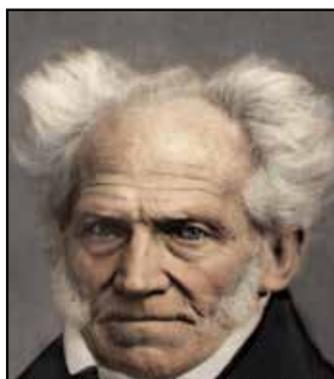


Su-Do-Ku

Compléter cette grille de manière à ce que chaque ligne, chaque colonne et chaque carré contienne une fois et une seule fois tous les chiffres de 1 à 9.

3		5		6	2	4		
	6				3		2	7
		9			5			
4		3						1
7								5
	2					7		4
			9			3		
1	8		5					7
		4	6	7		2		1

A méditer



« La vie d'un homme n'est qu'une lutte pour l'existence avec la certitude d'être vaincu. »

Arthur Schopenhauer, Maximes et pensées.

Solution des jeux du numéro précédent

Su-Do-Ku

6	3	8	9	1	2	4	5	7
1	4	2	5	7	6	9	3	8
7	9	5	3	8	4	1	6	2
5	2	6	8	4	7	3	9	1
4	8	3	1	2	9	6	7	5
9	1	7	6	5	3	8	2	4
3	5	4	2	9	8	7	1	6
8	6	1	7	3	5	2	4	9
2	7	9	4	6	1	5	8	3

Mots Mêlés

La solution est GAUFRETTE.

Mots fléchés

S	V	E	L	T	E	S	S	E	S
O	U	I	E	O	P	U	S		
D	I	S	G	R	A	C	I	E	E
S	E	N	S	I	C	N			
H	I	B	O	U	A	S	P	E	
N	E	T	A	L	O	R			
L	E	P	I	E	R	R	A		
R	A	M	A	S	E	T			
M	I	N	E	R	E	N	T	A	
O	I	N	T	A	S	E	S		
A	N	E	T	E	N	S	I		
S	R	E	X	A	C	T	E		

Mots croisés

1	D	E	T	A	I	R	E	S
2	E	T	A	U	R	U	N	E
3	N	O	T	A	I	R	E	R
4	O	N	U	G	E	L	A	I
5	N	R	E	N	F	L	E	E
6	C	L	E	S	L	E	D	E
7	I	L	L	E	S	E	S	
8	A	R	S	I	C	S	I	
9	T	O	I	T	H	E	S	
10	I	N	S	C	R	I	T	E
11	O	C	R	E	E	R	T	
12	N	E	G	U	S	E	V	E



L'OPTICIEN QUI SUBLIME VOTRE **REGARD**

DES PRIX TENDRES À VOUS
CHATOUILLER **LES YEUX**

SOYEZ LES PREMIERS À EN PROFITER
LUNETTES TENDANCE DES GRANDES MARQUES ET DES CRÉATEURS

Angle Moulay Driss 1er et rue L'ysier - Casablanca ● Tél : 05 22 82 90 21 ● Fax : 05 22 82 89 33 ● www.chicoptique.ma